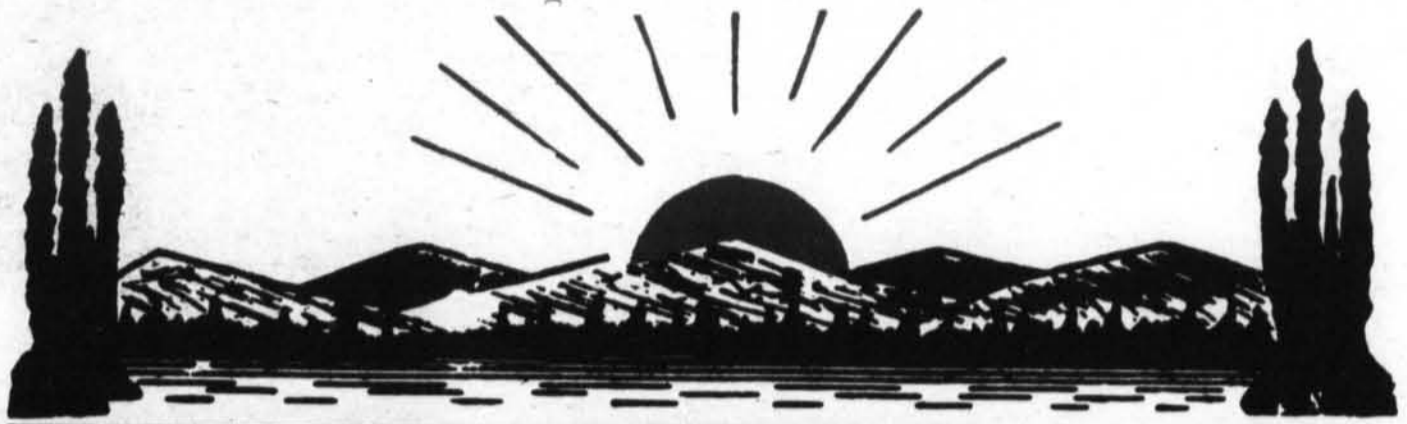


8 ANNIVERSAIRE

1
9
6
1



VALLÉE DE LA PETITE-NATION

VOL. 9 - NO. 1

ST-ANDRE-AVELLIN, QUE.

JEUDI, 6 NOVEMBRE 1969

COPIE: 10 sous

1
9
6
9

Volume 9 Numéro 1



Volume 9, Numéro 1, ceci veut dire qu'avec la présente édition, la Vallée de la Petite-Nation entre dans sa neuvième année. Ceci veut dire que votre hebdomadaire a maintenant 8 ans d'existence. En effet, c'est le 9 novembre 1961 que le Bulletin de Buckingham Inc. publiait le premier numéro de la Vallée de la Petite-Nation. La question que l'on se pose aujourd'hui n'est plus de savoir si notre hebdomadaire survivra; il s'agit plutôt de s'interroger sur les moyens à prendre pour améliorer le journal, en tenant compte du passé, mais surtout en regardant vers l'avenir.

Dans cette optique, la première observation qui nous vient à l'idée est celle-ci: Il est certain que la survie de votre hebdo est due à l'effort soutenu et généreux de la majorité de la population, mais combien, après 8 ans, pourraient se demander ce qu'ils ont fait pour la Vallée de la Petite-Nation.

Vous savez, on dit souvent lors d'un anniversaire de naissance que c'est la coutume de prendre des résolutions. Or, aujourd'hui, nous de la direction, nous sommes bien décidés à vous offrir au cours de l'année qui vient, un journal plus intéressant, plus attrayant, mais cela dépend d'abord de l'effort de la population. Et quand nous disons ça, nous savons que cet appel s'adresse à ceux qui ne lisent pas la Vallée de la Petite-Nation, mais nous savons également que notre seul moyen de les atteindre, c'est par vous chers lecteurs et abonnés.

Qui parmi vous n'a pas un parent, un frère, une soeur, un ami qui demeure dans la région ou dans le pays et ne reçoit pas encore la Vallée de la Petite-Nation? Combien ont déjà été abonnés mais pour une raison ou une autre ont abandonné? Or considérant notre tirage actuel qui est tout près de 2500 abonnés en plus des dépositaires, nous sommes convaincus qu'avec un petit effort de chacun de nos lecteurs, nous pourrions augmenter notre tirage à 3500 et même 4000 abonnés.

Avez-vous pensé qu'avec 4000 abonnés, nous pourrions aller chercher beaucoup plus d'annonceurs? Pourquoi, parce que les annonceurs, la première chose dont ils s'informent, c'est le tirage du journal. C'est donc le nombre des abonnés le premier facteur de succès d'un journal. Plus d'abonnés veut dire plus d'annonceurs, plus d'annonceurs veut dire plus de revenus, et plus de revenus ça veut dire plus de possibilités d'améliorer le journal.

Voilà pour le côté financier. Passons maintenant à la deuxième observation: Certains diront moi je paie mon abonnement, voilà ma contribution au journal! D'accord, mais combien de nos lecteurs pourraient contribuer à améliorer le journal en offrant leur collaboration à la rédaction? Malheureusement on est porté à laisser tout le fardeau à nos représentants, quitte à les critiquer s'ils ne rapportent pas toutes les nouvelles. Cependant avez-vous pensé que ces gens sont à temps partiel pour le journal et qu'ils ont leurs occupations quotidiennes eux aussi? Avez-vous pensé que ces personnes font ce travail d'abord parce qu'ils ont leur journal à coeur, beaucoup plus que pour ce qu'ils reçoivent comme rémunération.

Or quand nous parlons de collaboration, nous ne demandons pas l'impossible: Ce que nous voulons c'est tout simplement que ceux qui ont des aptitudes à écrire, à composer, qu'ils ne se gênent pas de le faire. Ce faisant, non seulement ils faciliteront la tâche de nos représentants, mais ils apporteront une précieuse contribution dans l'effort que nous faisons pour améliorer le journal. Plus nous aurons de collaborateurs, plus nous rendrons le journal intéressant. Et plus nous rendrons le journal intéressant, plus nous augmenterons notre tirage.

Comme vous le voyez, tout s'enchaîne dans l'organisation et la publication d'un journal, peu importe que ce soit un hebdomadaire ou un quotidien, mais je dirais que le bénévolat est absolument nécessaire en ce qui concerne un hebdomadaire.

Songez chers lecteurs et chères lectrices que durant les huit années qui viennent de s'écouler, la direction du Bulletin de Buckingham n'a compté ni les heures, ni les dollars pour assurer la survie de votre hebdomadaire. Pourquoi? Parce que les hommes qui dirigent cette entreprise ont compris l'importance de la presse hebdomadaire pour le développement de notre région, et parce qu'ils ont réalisé que la presse écrite est encore le meilleur moyen de faire entendre les sourds, de faire voir ceux qui sont aveugles. Or en ce 8^e anniversaire nous espérons que toute la population de la Vallée de la Petite-Nation réalisera à son tour la valeur de son hebdomadaire et voudra y apporter un petit effort supplémentaire pour que notre journal joue pleinement son rôle dans ce secteur du comté de Papineau.

Voilà notre message d'anniversaire. Voilà le voeu que nous formulons à tous et à chacun. Il nous reste une autre tâche à accomplir et celle-là nous est bien agréable, puisqu'il s'agit de faire des remerciements.

La formule sera courte, mais veuillez croire qu'elle est sincère: Merci à tous nos abonnés; Merci à tous nos annonceurs; Merci à tous nos collaborateurs; Merci à tous nos dévoués représentants; Enfin merci à celui qui est le premier responsable de toute l'organisation de la Vallée de la Petite-Nation, un travailleur infatigable, M. Fidel Lalonde de Montebello.

En terminant ce message, comment ne pas vous exprimer mes sentiments personnels:

J'ai assisté à la naissance de votre journal en 1961 et je suis encore avec vous en 1969. Cumuler les fonctions de rédacteur de deux hebdomadaires, se mettre dans la peau de l'éditorialiste presque à toutes les semaines, assurer la publication assidue de deux hebdomadaires régulièrement, ce n'est pas une tâche de tout repos. Cependant ce qui nous encourage dans ce métier c'est la conviction que nous avons que notre travail aura pu vous aider à améliorer votre sort. Je n'ai pas la prétention de posséder seul la vérité, mais j'ai la satisfaction d'avoir toujours servi la vérité en vous relatant la nouvelle de façon courageuse, et objective.

Si j'ai pu déplaire à quelques-uns, je m'en excuse, mais veuillez croire que dans ce métier de journaliste, le devoir prime sur les sentiments. C'est Auguste Comte qui l'a dit: "Nul ne possède d'autre droit que celui de toujours faire son devoir."

Sur ce, réjouissons-nous, fêtons joyeusement cet anniversaire, et puisque la roue tourne, nous continuerons tous ensemble à travailler pour que la Vallée de la Petite-Nation ne périsse pas. D'accord ... ?

Votre rédacteur.

(POUR LE COUPON D'ABONNEMENT, VOIR PAGE 4)

Bonne Fête - Longue vie au journal

EDITORIAL

Une paix constructive dans l'éducation:

Pourquoi pas ?

Les conflits de la fonction publique se soldent fréquemment par une trêve armée. Chacune des parties reste sur ses positions et prépare ses armes pour la prochaine négociation. Dans ce climat d'affrontement permanent, comment s'étonner que les relations de travail prennent une tournure de plus en plus agressive, que la passion domine, que l'on passe de la revendication syndicale à la contestation globale?

Les deux parties sont responsables de cette détérioration des relations entre employeurs et employés, et de ses répercussions sur le climat social et politique au Québec.

Sur ce point, le conflit interminable de l'enseignement constitue un cas particulièrement névralgique. Il convient de le considérer dans son contexte actuel et dans des perspectives à court et à plus long terme.

1. Le principal, sinon le seul obstacle à un règlement se trouve dans le cas des professeurs démissionnaires. Ceux-ci doivent être réembauchés, à moins qu'ils se soient rendus coupables de délits graves. Aucune décision formelle ou tacite des commissions scolaires ne saurait prévaloir contre cette nécessité. De fait, on voudrait être assuré que certaines commissions scolaires n'entretiennent pas le désir de donner, par l'entremise des démissionnaires, une leçon de discipline aux syndicats. Dans le cas où des commissaires se seraient engagés à l'endroit de nouveaux venus les parties devraient se charger de procurer de l'emploi aux démissionnaires dans une autre localité.

2. Pour le CDE, il ne s'agit pas uniquement d'une question de justice. C'est la qualité de l'éducation qui est en jeu. S'il est vrai que le climat de l'entreprise peut affecter très réellement la productivité, même des tâches matérielles, il est évident que la persistance de frustration et d'un esprit revanchard ne peut que réduire très sensiblement la valeur de l'enseignement. Celle-ci tient, avant tout, à la constance bien sûr, mais également à la ferveur, à l'objectivité et à la liberté d'esprit de l'enseignant. Ces conditions ne peuvent être le résultat que d'une concordance de vues et d'une harmonie étroites entre les autorités scolaires et le personnel enseignant.

3. L'établissement d'une atmosphère de collaboration relève de la responsabilité des deux parties.

Les autorités scolaires doivent manifester clairement leur volonté de contribuer à un tel climat, et mettre en place les mécanismes propres à encourager la participation active des professeurs au perfectionnement du processus éducatif.

Le CDE a déjà déploré que le syndicalisme se contente trop souvent de jouer un rôle d'opposition. La revendication est normale, même nécessaire à l'exercice de son mandat. Mais la contestation systématique et aveugle conduit fatalement à l'immobilisme et à la paralysie graduelle des institutions. Le syndicalisme, comme les autres secteurs de la société, doit assumer ses propres responsabilités dans l'édification de la société. Il est plus facile de démolir que de bâtir.

Le syndicalisme de l'éducation est encore jeune. Cependant, il ne saurait se soustraire plus longtemps au devoir d'organiser ses structures de façon à permettre à ses membres de contribuer dans toute la mesure possible à l'amélioration de l'enseignement. Un grand nombre de professeurs sont en mesure de porter un jugement objectif sur le régime, de souligner ses lacunes inévitables, d'en améliorer le fonctionnement. Si on les livre à l'indifférence, ce dynamisme se perdra. Il est possible et hautement désirable que le syndicalisme fournisse aux enseignants les moyens d'assumer ces hautes responsabilités. Dans sa course fiévreuse vers la maturité, le Québec ne peut pas se payer le luxe de laisser se gaspiller les richesses très considérables que détiennent les professionnels de l'éducation et dont une bonne part demeurent inemployées.

L'utilisation aussi efficace que possible des ressources humaines reste peut-être la meilleure garantie de rapprochement entre les syndicats et le patronat. Dans le domaine de l'éducation, et à la condition que l'un et l'autre prennent les mesures appropriées, ce pourrait être le début d'une ère nouvelle.

Le monde sont drôles

Jean-M. Bégin, C.S.S.R.

DROLE, notre monde, à ce point qu'on n'en finirait plus de faire la collection de toutes ses drôleries, 1

Il y a de quoi amuser plusieurs siècles à venir, si, par hasard, les générations futures s'avisent d'être moroses...

Soutanes et collets romains

Si, par hasard, en ville, vous rencontrez un prêtre en soutane et douillette, vous vous esclafiez: ce curé-là, il est en descendance directe du concile de Trente (1545-63)! Un fossile!

Depuis quelques années, c'est le clergyman et le collet romain.

Mais encore là, on s'interroge: pourquoi le collet romain? Le proverbe dit: L'habit ne fait pas le moine. Tout au plus, comme dit un de nos humoristes bien connu, il le couvre! Comment se fait-il que les prêtres tiennent tant à se distinguer de s'autres par leur vêtement? Volontiers, on fait appel à je ne sais quel ancien pape - un Célestin, dont j'oublie le chiffre - qui reproche aux clercs d'être différents des laïcs par leur costume: ce serait mieux de l'être par leur vertu.

Mais voilà que les jeunes se mettent à porter gilet à collet roulé. Le grand chic, c'est que le gilet soit blanc et qu'on revête par-dessus le veston à collet Mao. Ça fait curé en diable.

N'allez pas trouver à redire. C'est la dernière mode.

Nos infallibles

On a de la difficulté, dans notre monde, à admettre les enseignements du pape. Si vous en doutez, vous n'avez qu'à penser au remous que Paul VI a causé avec son encyclique sur la famille et la vie conjugale.

Humanae Vitae, c'est certainement le grand débat des dernières années. Ceux qui écrivent l'histoire retiendront surtout deux dates de notre vingtième siècle: 1968, Humanae Vitae, 1969, le voyage à la lune. Deux choses dont tous les salons ont parlé, ma chère. La deuxième pour trouver cela fantaisie, la première pour la juger abominable.

(1.) Nous signalons le mois dernier, quelques-unes des anomalies de notre monde. La collection est loin d'être épuisée. Il y aurait matière au plus... drôle des musées.

(2) Les initiés comprennent. Pour les autres, fantaisie signifie fantastique, abominable.

Les cosmonautes peuvent dire n'importe quoi: ils ont vu, ils ont touché le sol lunaire. Mais le pape, de quoi se mêle-t-il?

À présent, que Madame X... la dernière venue, celle qui a oublié les rudiments de religion qu'on lui a enseignés à l'école, celle qui ne connaît que le fond de ses chaudrons, daigne écrire sur la famille et les relations conjugales la moindre ligne dans les journaux, qu'elle veuille bien se mettre la bouche en coeur et desserrer ses augustes dents devant les micros de la radio et de la TV, on ne discute plus, le dernier mot est dit.

Autrefois, c'était Rome à parler, la question est vidée. Aujourd'hui, vaudrait mieux dire: Madame une telle l'a dit; il n'y a rien à ajouter.

On n'a plus les infallibles qu'on avait.

Processions et bannières

On a peine à admettre dans nos rues les processions en l'honneur du saint Sacrement. Des chants et des bannières? A-t-on idée de gêner ainsi la circulation, dans nos rues si achalandées? Est-il permis d'exhiber ses convictions chrétiennes dans un pays pluraliste comme le nôtre? En avoir, passe encore: on est dans un pays libre. Mais les crier: peut-on ainsi attenter à la liberté des autres?

Pourtant, pour le moindre prétexte, voici des protestataires qui s'emparent des avenues les plus fréquentées. Ils paradedent, ils marchent...

Jamais, on a tant marché, en ce temps où on prend sa voiture pour aller au restaurant du coin, à la tabagie voisine, s'acheter un paquet de cigaret-

tes. Et donc, on marche, avec des pancartes à bout de bras et des slogans plein la gorge... (pour gorge!) Vive la liberté d'expression!

Reines de ci et reines de ça

Autrefois, à part le froid respect pour Sa Majesté la reine d'Angleterre (du Canada et des autres territoires du Commonwealth?) on avait de la dévotion à la reine du ciel, la vierge Marie. On se servait du chapelet pour la prier.

Le chapelet, de nos jours, c'est dépassé. La royauté de Marie, aussi, comme la royauté tout court.

Parler de royauté, dans un siècle de démocratie? Allons donc! La reine du ciel, si elle fait mine d'apparaître, on doute de sa venue. La reine d'Angleterre (du Canada et des autres territoires du Commonwealth?) est si peu prisée, lorsqu'elle voyage, qu'elle est obligée, pour sauver sa vie, de voyager en blindé.

On se bagarre même à l'investiture de quelqu'un qui possiblement deviendra roi, un jour... 3

(3) Sans qu'il soit besoin de faire un dessin, on aura compris que je fais allusion à certaines manifestations autour du prince Charles...

Décidément, la royauté n'est plus de mise. C'est sans doute pour cela qu'on acclame la reine du carnaval, la reine de la pomme, la reine des sports, la reine de la fraise, la reine du tabac. Alouette! Ah! Demain, si ce n'est ce soir, on proclamera quelque-une de ces belles reines de l'industrie laitière...

Des reines, plus on en chasse, plus il en pleut!

Eglises dispendieuses

Nos pères, aux siècles de foi vive, ont élevé des monuments, dignes de leur piété envers Dieu et ses saints. On ne pourrait en bâtir de semblables aujourd'hui.

Ça coûte trop cher. Surtout, ça sentirait le triomphalisme, une odeur désagréable s'il en fût!

On préfère des lieux de culte dans le style moderne.

À côté de cela, voyez les arènes, les palais des sports, les centres culturels et les motels... Ce sont les nouveaux temples érigés au dieu-confort.

Rien de plus agréable, lorsqu'on voyage, de s'annuler dans un de ces lieux élégants et fonctionnels à la fois, pour lesquels on peut dépenser n'importe quelle somme sans que personne ne rouspète.

On part pour la fin de semaine: il faut bien se détendre!

Ça vaut la peine d'y mettre le prix.

On n'a plus le Dieu qu'on avait.

Les belles de juin

Comme ça coûte cher de se marier!

Quand on pense à cela, on pense aux classes de mariage, à l'église. Pourquoi des "classes"? On est tous des chrétiens, après tout...

Quand je dis que c'est dispendieux, je pense aussi aux toilettes, aux cadeaux, aux réceptions coûteuses, aux voyages, à l'alcool qu'on sert à la discrétion des assoiffés.

Mais voilà que veut de s'implanter, chez nous, le mariage civil. Il est devenu loi au Québec, pour ceux qui trouvent que c'est une simagrée de se présenter au curé ou à un ministre quelconque du culte.

Monsieur le maire ou le notaire mettra donc son habit de gala...

Mais pour qu'il le mette et daigne procéder à la cérémonie, ce sera la modeste somme de \$75.00. Et encore, il ne le fera pas tous les jours.

À cela, on ne rechignera pas.

C'est le prix, on le paye!

On a bien plus mal à la foi qu'au porte-monnaie!

Je m'interromps pour l'instant

Il n'est pas dit que je ne recommencerai pas. Tant que je découvrirai de ces folies, n'aurai-je pas le droit de parler?

Le budget familial et les dettes...

UNE NOUVELLE PUBLICATION CONSACRÉE AU BUDGET FAMILIAL ET À L'ENDETTEMENT

Le ministère de la Famille, et du Bien-être social du Québec publie une brochure qui traite des facilités d'achats à crédits et d'emprunts et de différents moyens à prendre pour équilibrer les finances familiales.

La nouvelle publication, qui s'intitule "Le Budget familial et les dettes", a été préparée en étroite collaboration avec les diverses associations d'économie familiale. Cette brochure d'une trentaine de pages tente de répondre aux problèmes

concrets qui sont ceux de la famille québécoise considérée comme unité de consommation. Elle aidera la famille d'aujourd'hui à remplir ses tâches de consommateur qui, en 1969, sont de plus en plus difficiles. De plus, cette brochure constitue un outil indispensable aux agences de service social et aux fonctionnaires du ministère qui, dans l'exercice de leurs fonctions, sont appelés à conseiller les familles aux prises avec des problèmes difficiles d'endettement.

C'est dans cette optique que la nouvelle publication donne, dans une première partie, quelques énumérations ou explications sommaires de diverses dispositions législatives ayant

trait aux facilités d'achat à crédit et d'emprunt; la seconde partie offre des exemples de préparation d'un budget familial et des différentes dépenses prioritaires. Enfin la brochure se termine par le problème de l'endettement et de ses remèdes, entre autres en faisant figurer au budget familial un important poste budgétaire: celui du remboursement des dettes.

Cette publication est distribuée gratuitement à tous ceux qui en feront la demande en s'adressant au: Service de l'information, ministère de la Famille et du Bien-être social, Hôtel du Gouvernement, Québec.



VALLÉE DE LA PETITE-NATION

"MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SERVIR"

C.P. : 30
Tél.: 986-5082
585, rue James
Buckingham, Qué.

Publié et imprimé par
"LE BULLETIN DE BUCKINGHAM"

Redacteur: M. ROMEO CHARTRAND

REPRESENTANTS:

St-André-Avellin	M. MICHEL CARRIERE
Chénéville	MME. A.H. LATOUR
Montebello	M. FIDEL LALONDE
Papineauville	M. ANDRE LAJOIE
Plaisance / Thurso	M. JACQUES DUPONT
Ripon / Montpeller	Mlle GINETTE SEGUIN

COURRIER DE LA DEUXIEME CLASSE
ENREGISTREMENT NO 0470

ABONNEMENT:

Canada - 1 an \$3.00
Hors du Canada - 1 an \$4.00
Le numéro 10¢

JOURNAL DEVOUE AUX INTERETS DE LA PETITE-NATION

Thurso, Plaisance, Papineauville, Fassett, Montebello, St-André-Avellin, Chénéville, Montpeller, St-Emile de Suffolk, Namur, Lac-des-Plages, Boileau, Duhamel, Ripon, Notre-Dame de la Paix, St-Rémi d'Amherst, St-Sixte, Vendée.

M. Claude Wagner annonce sa candidature



M. Claude Wagner, député libéral du comté de Verdun à l'assemblée Nationale et ex-ministre de la Justice dans le cabinet Lesage a annoncé officiellement sa candidature au prochain congrès du leadership du parti libéral provincial qui aura lieu à Québec les 16 et 17 janvier 1970.

Voici la déclaration textuelle de M. Wagner, remise à la presse vendredi le 31 octobre:

J'ai tardé à me porter candidat au leadership du parti pour la simple raison que l'invitation à poser ce geste décisif devait émaner des militants, non d'un choix personnel ou des instances de quelques amis intimes.

C'est dans cet esprit que, depuis la mi-août, j'ai parcouru la province, échangé des idées avec le peuple et nos militants, j'ai rencontré plus de cent groupes, politiques et apolitiques, des régions du Lac St-Jean, de l'Abitibi, de la Mauricie, des Cantons de l'Est et bien entendu, des régions de Québec et de Montréal.

J'ai reçu d'eux ce que je crois être le mandat bien net de briguer la direction du parti libéral. C'est un honneur que je n'ai pas recherché. C'est aussi un devoir que je ne peux pas éluder à cette époque où la société québécoise, en proie au malaise le plus aigu de son histoire, réclame l'engagement total de ses hommes publics.

Aux milliers d'hommes et de femmes qui m'ont demandé de parler en leur nom, je réitère mon assurance que je lutterai pour ramener notre province sur la voie du bon sens et du progrès.

J'ai choisi cet endroit-ci centre de communications de Verdun pour rendre publique ma décision parce que je devais à mes propres électeurs, qui m'honorent de leur confiance depuis plus de cinq ans, cette expression de ma reconnaissance.

Je déclare donc ma candidature à la direction du parti libéral de la province de Québec.

Le peuple même doit s'exprimer ouvertement sur le choix des candidats à la direction de notre parti. Comme les mécanismes démocratiques ne permettent pas, à l'occasion du choix d'un chef de parti, l'expression directe de la volonté populaire, il est impérieux que rien n'empêche les militants, qui doivent traduire au congrès les vœux du peuple qu'ils représentent, de se prononcer librement, honnêtement, rationnellement, sans avoir à subir les pressions de quelque groupe, ou de quelque puissance que ce soit.

Je serai parfaitement clair: le parti libéral n'est pas un joujou destiné à la récompense des enfants sages; le parti libéral appartient au peuple du Québec.

Au cours des prochains mois, les membres de mon parti devront choisir parmi trois personnalités, parmi trois façons d'envisager la prochaine lutte électorale, parmi trois interprétations des événements qui bouleversent le milieu québécois.

Ils devront choisir entre trois conceptions du leadership celle qui offre les garanties les plus sûres de victoire au prochain scrutin général et, surtout, les meilleures chances de victoire sur les forces du désordre et de la confusion.

Il m'arrive de lire beaucoup plus souvent que d'entendre le commentaire suivant lequel je personnifie de "law and order". Et pourquoi pas?

Que signifient "légalité" et "ordre"? Pour la plupart des gens comme pour moi, la légalité signifie le respect des lois du pays qui assurent la sécurité de tous les citoyens. L'ordre signifie que tous les citoyens - individus et collectivités - peuvent vaquer à toutes leurs occupations coutumières sans crainte que d'autres portent atteinte à leur droit.

Mais que nous permet la reconnaissance de la légalité et de l'ordre en soi? C'est un prérequis indispensable pour tout progrès, pour l'examen serein des difficultés. On ne parvient à des décisions judicieuses qu'après une étude approfondie des problèmes. L'action découle alors naturellement des décisions.

Dans le climat des dernières années, les problèmes n'ont pas été abordés de façon adéquate. On n'a pris que peu de décisions - judicieuses ou discutables - et les autorités gouvernementales n'ont que peu de réalisations à leur actif.

Je me déclare en faveur de la légalité et de l'ordre qui nous permettront de consulter, de décider et d'AGIR.

Cruauté et vandalisme à N-D de la Paix

La saison de chasse bat son plein. Cependant il y a une ombre au tableau. Une vague de vandalisme effrénée s'abat sur nos paisibles campagnes. Le brigandage est roi. Les passions de destruction sont déchaînées. On a un fusil entre les mains. On tire sur n'importe quoi, n'importe où et n'importe quand. On tire sur les charrettes, les tracteurs, les vieilles maisons, les granges, les bergeries. On brise les clôtures. On brise les vitres. On tire dans le voisinage des bûcherons à l'ouvrage. Des balles perdues sifflent dans le village. Quelle fusillade! Il faut tirer. Un fusil, une carabine, c'est fait pour tirer. On tire sur les animaux domestiques (une belle vache laitière de \$300., un cheval brun de \$200., nos chiens de race de \$100. etc.) On tire. Il faut tirer. En plein village, des chasseurs écoeurants, des apaches sans conscience en ribote, des non-civilisés, abattent à coup de bâton dans un enclos bien fermé à clef, trois beaux chevreuils adultes, apprivoisés, domestiqués, en captivité coiffeuse, licenciée, privilégiée et soignée. Trois belles bêtes qui faisaient le charme et la plaisance de centaines d'admirateurs. Des rapaces farouchement s'en emparent et s'enfuient. Un gros dommage pour le propriétaire, quoi.

Trois chasseurs couchent dans un hôtel local. Le lendemain matin la préposée au ménage trouve un matelas tout déchiqueté à coup de couteau de chasse. Quel dommage! Vos campagnes sont devenues le théâtre de tueries aveuglées et honteuses pendant la nuit, d'abus de toute sorte, de dévergondage inconcevable où la bourgeoise est reine, maîtresse. C'est l'ère du banditisme, de l'effronterie, de l'insulte et du pillage. En quel siècle vivons-nous? Il y a pas lieu de se surprendre. C'est l'un des nombreux aspects d'une société malade, où l'honnêteté, la justice, le respect du bien d'autrui, l'amour de Dieu et du prochain sont profondément à la baisse. Depuis quelque temps, les cœurs des villageois et des paroissiens passent par toute la gamme de l'émotion: la crainte, l'indignation, le dédain, le dégoût, la stupefaction, l'écoeurément, etc. On entend dire avec pitié: "Il y a donc du monde méchant et stupide."

Que faire? Pour la chasse il faudrait des lois sévères et suivies. Il faudrait les faire observer à la lettre. Un chasseur en état d'ébriété devrait être incarcéré.

Tout malfaiteur devrait être impitoyablement puni. On a beau faire des règlements de chasse, donner des conseils et des recommandations, il y a des sourds qui ne veulent pas entendre qui sont rois et maîtres par tout et qui massacrent tout.

Puissions-nous être délivrés de ceux-là! Quant aux autres les bons, la majorité, ils sont les bienvenus chez nous. La confiance réciproque doit régner partout pour chasser l'inquiétude, la peur et le désarroi. A bon entendeur salut!

Un élève de 8e année en recyclage.

GROS et DETAIL
AUBAINES
985-2841
DEBOSSAGE et PEINTURE
AUTOS USAGÉES
Demandez COTO

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr JEAN-JACQUES RAYMOND
OPTOMÉTRISTE
Examen de la vue
ST-ANDRÉ-AVELLIN
TÉL.: 983-6617
Tous les mercredis
3.00 p.m. à 8.00 p.m.

ROYAL RAYMOND HERBORISTE
Tél.: rés.: 983-7712 Ripon bur.: 663-5002
Adopter les plantes médicinales c'est adopter la santé!
Membre de l'Association des Herboristes de la Province de Québec

TÉLÉPHONE 985-3033 310 RUE VICTORIA
TRINIDAD, QUÉ.
JACQUES PRÉVOST
AVOCAT
Bureau jeudi de 3 à 9 p.m. - Tél.: 983-6617 St-André-Avellin

TÉL.: 985-2583
Dr. UBALD DESLAURIERS
Chirurgien - Dentiste
128 B, RUE GALIPEAU THURSO, QUÉ.

J.-M. BERTRAND et ASSOCIÉ
Jean-Marie Bertrand, C.A. -- Laurent Bertrand, C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
164 est, rue MacLaren Buckingham
986-3393

Tél.: Bureau: 986-2701 Rés.: 986-9216
Me. Denis Montreuil
AVOCAT
164 est, MacLaren Buckingham, Qué.

Desmarais, Hamon, Lavallée
AVOCATS
Bureau à Montebello sur rendez-vous. Tél.: 423-6665 Montebello.

GARAGE BOIVIN
Mécanique générale ST-SIXTE par mécanicien licencié
Vendeur autorise "Citroen"
1970 Citroen PALACE 21 4 PORTES
SEDAN
115 H.P.
Service:
Tél.:
983-2261

L'OPINION DU LECTEUR **Fassett**

LE BILL 63

L'an dernier, après une série de contestations et de manifestations dans les rues de St-Léonard, et surtout à la veille d'une élection partielle où le gouvernement faisait l'impossible pour obtenir le vote anglophone, le Premier Ministre prenait l'engagement solennel de proposer à l'Assemblée Nationale un projet de loi qui consacrerait dans la législation un droit que les parents du Québec avaient toujours eu par tradition, celui de faire éduquer leurs enfants dans la langue officielle de leur choix. Le projet de loi portant le numéro 85 fut effectivement lu en première lecture.

Mais après l'élection partielle certains membres de l'Union Nationale ont menacé de démissionner si le bill de M. Bertrand, bill 85 était adopté. Des discussions mouvementées, véhémentes même, lorsque fut présentée en Chambre, en l'absence du Premier Ministre, la fameuse motion de référence du bill 85 à la Commission de l'éducation, avant sa deuxième lecture.

Nous voici encore à la veille d'une élection, cette fois-ci une élection générale; l'Union Nationale revient maintenant avec un nouveau projet de loi qui, à toutes fins pratiques -- du moins dans les principes est la réplique du bill 85 refusé auparavant par Cardinal, sauf que ce bill 63, le bill Cardinal, fait disparaître les dispositions visant à encourager les immigrants à faire instruire leurs enfants dans les écoles reconnues par le ministre de l'Éducation comme étant de langue française.

En fait, le bill 85, bill Cardinal, et le bill 63, bill Bertrand, c'est du pareil au même; et c'est tellement vrai que

le ministre de l'Éducation n'a trouvé rien de mieux pour expliquer la différence entre les deux projets de loi que de dire qu'il y avait une marge de 22 numéros entre le bill 63 et le bill 85. Quelle farce insignifiante! Le ministre est tellement superficiel qu'il donne comme autre distinction entre les deux projets de changement de titre du projet de loi. Depuis quand le titre d'un bill influence-t-il son contenu et peut-il soudainement calmer les esprits de Jean-Noël, Tremblay, Marcel Massé et Jean-Guy Cardinal? A moins que nous retournions aux jours sombres du Duplessisme! Ce qui est important, ce sont les principes qu'il contient et les articles qui les définissent.

Que s'est-il donc passé au sein du Conseil des ministres? Ceux-là mêmes qui étaient prêts à démissionner l'an passé font maintenant patte blanche et acceptent de cacher la désunion de leur parti en utilisant à des fins partisanes les ondes de la radio et de la télévision.

Les députés libéraux voudraient être en mesure d'analyser un projet de loi beaucoup plus complet que ce bill status quo proposé actuellement par le gouvernement. Le parti libéral aurait aimé que le bill 63 soit en quelque sorte le reflet complet et intégral concernant les français. Un exemple idéal c'est le programme du parti libéral de 1966 concernant le Québec français et je cite:

"Pour conserver au Québec son caractère français, des mesures seront prises qui garantiront la vitalité de la langue en même temps qu'elles permettront à la majorité de la population de vivre en français où que ce soit sur le territoire Québécois."

Donc, sans porter atteinte aux choix de la minorité anglophone, le parti libéral a proposé dans son programme de 1966 le suivant:

"La langue française deviendra au Québec la principale langue de travail et de communication."

De plus, pour que le Québec ait véritablement un visage français,

L'affichage public sous toutes ses formes devra accorder une place prioritaire à la langue française.

Le français - langue prioritaire et langue de travail, c'est la politique des libéraux depuis des années et des années, mais la défaite du parti libéral en 1966, malheureusement pour le Québec, a interrompu le progrès social, économique et culturel. Pour l'Union Nationale, le français comme langue de travail, c'est une trouvaille, qui date du 23 octobre 1969.

Est-ce que les millions de dollars dépensés pour aller au Gabon, Niger ou même Paris ont porté fruit pour le Québec? C'est un camouflage honteux; on se moque de nous et le Québec passe, comme M. René Lévesque a dit: pour une République de bananes.

Mes chers amis, c'est évident que le gouvernement est pris de panique et essaie d'improviser des mesures législatives dont l'objet ne semble pas être la solution des problèmes intérieurs du parti de l'Union Nationale.

Pour les Libéraux il s'agit de faire simplement en sorte que le français au Québec soit susceptible de devenir la langue de travail chez nous comme l'Anglais est la langue de travail en Ontario.

Mark Assad.

CREATION D'UN SYSTEME FINANCIER ADEQUAT.....

Pour résoudre le problème financier actuel, nous avons absolument besoin d'un système financier adéquat. Le système actuel, le passé le prouve, ne pourra jamais satisfaire le financement d'un développement du Canada à l'échelle d'un plein rendement, il n'opère qu'en vue du profit. Cela est tout à fait inhumain et inadéquat.

En raison du contrôle international de la monnaie, à cause de la nécessité du commerce international, nous ne pouvons pas supprimer ce système financier. Les échanges avec l'étranger deviendraient alors impraticables. La solution de ce problème monétaire réside dans l'assortissement d'une seconde monnaie au système actuel. Cette nouvelle monnaie, n'ayant cours qu'au pays constituerait une source de financement intarissable pour tous les besoins économiques et sociaux qui n'intéressent pas les détenteurs de crédit, parce qu'il s'agit d'entreprises non lucratives pour leurs investissements.

Pour ce qui est de la fonction de ces deux monnaies qui se complètent, la monnaie actuelle servirait à l'achat de produits importés et à nos devises au fond monétaire international; tandis que la nouvelle monnaie aurait pour fonction le financement de tout ce qui proviendrait de la production nationale; immobilisations, produits et services publics, professionnels et autres.

Dans la circulation de ces deux monnaies, pour s'accommoder quand les achats nécessiteraient, les gens échangeraient leur monnaie entre eux, ou auraient recours au service des banques pour effectuer cet échange gratuitement. Un système financier ainsi conçu à double monnaie mettrait fin au perpétuel chômage et, par ce fait, assurerait au Canada une prospérité permanente.

Ce n'est pas la première fois que j'expose une telle idée devant le grand public. Il se peut que certains sceptiques doutent de cette formule monétaire ou de la possibilité de l'instaurer. En tout cas, il serait fort à propos de contester le système actuel. Il sert surtout à enrichir les professionnels du jeu de la finance, des affaires et de la spéculation. Pour se maintenir en équilibre, il doit pivoter sur une guerre ou une crise économique. Très souvent c'est un cycle de prospérité relative suivie d'un cycle d'austérité qui le caractérise.

Tant que notre système monétaire demeurera ce qu'il est, le partage équitable des biens nécessaires à la vie humaine sera toujours une chose impossible à réaliser. Il est grand temps pour les responsables du mieux-être du peuple de doter notre pays d'un système monétaire adéquat.

Robert Rivest

INCENDIE

Dimanche dernier le camp d'été de M. Edgar Ménard de Montréal était la proie des flammes. C'est une perte totale.

REFERENDUM

Samedi et dimanche prochains les contribuables abonnés du service d'aqueduc auront à se prononcer sur le projet d'acquisition du réseau d'aqueduc du Syndicat d'Aqueduc de Fassett et à sa reconstruction pour desservir une partie du territoire de la municipalité ainsi que certains résidents de la municipalité de Notre-Dame de Bonsecours.

Attendu que l'exécution des travaux d'aqueduc est jugé le seul moyen de résoudre un grave problème de pollution mettant en danger la santé publique.

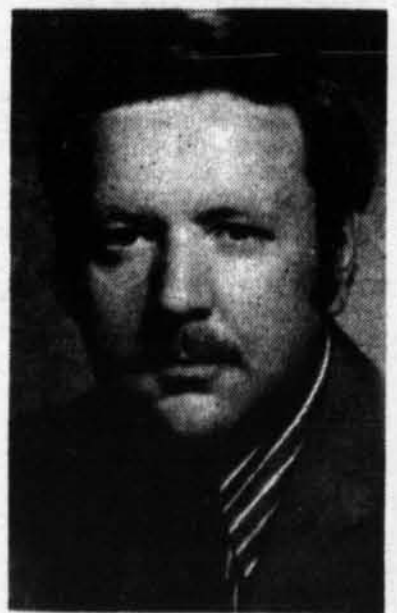
Donc, tous les contribuables éligibles à voter sont priés d'exercer leur droit de vote.

ST-SIXTE

Voici les résultats des élections municipales du 2 novembre à St-Sixte.

M. Léopold Girard a été réélu maire par une seule voix de majorité sur son opposant, M. Gérard Horne. Au siège no. 1, M. Yvon Bélisle a défait M. Albert Savoyard, conseiller sortant par 23 voix. Au siège no. 2, M. Eugène Lavoie a été déclaré réélu lorsque son opposant, M. André Boivin s'est retiré. Enfin, au siège no. 4, M. Donat Robillard a été réélu par acclamation. Les autres membres du conseil municipal sont: MM. Gérard Dallaire, Gonzague Mallette et Isidore Roy. M. Rolland Dumouchel est le secrétaire de la municipalité.

M. Yves Michaud libéral indépendant



Yves Michaud

Le député libéral de Gouin, M. Yves Michaud a annoncé jeudi soir dernier sa démission du caucus des députés libéraux à l'Assemblée Nationale. M. Yves Michaud siégera désormais comme libéral indépendant.

M. Michaud a expliqué qu'il avait pris cette décision en raison de profondes divergences de vues avec certains de ses collègues à propos des prises de position du groupe parlementaire en marge du projet de loi 63. M. Michaud votera donc en tant que libéral indépendant contre le bill 63.

Lac-des-Plages

Une assemblée de l'Association Civique du Lac Des Plages sera tenue dimanche le 9 novembre à 1,30 hres p.m. à la résidence du président, Le Dr. Louis Verne. Il est de première importance que tous se fassent un point d'honneur d'assister à cette réunion.

- L'ordre du jour - Projets 69-70.
1- Hiver
2- Printemps
3- Été.

Claire St-Jean, Secrétaire.

C'est le temps de gagner votre abonnement

Chaque année en octobre et novembre la direction de la Vallée de la Petite-Nation organise une campagne d'abonnement au cours de laquelle tous nos abonnés actuels sont invités à payer le renouvellement de leur abonnement.

Abonnement d'un an gratuit.

Comme l'an passé nous offrons une aubaine à nos abonnés. Afin d'augmenter le tirage de notre journal nous suggérons à nos abonnés actuels de nous trouver de nouveaux lecteurs.

Chaque abonné actuel qui nous enverra deux nouveaux abonnements payés pour un an, recevra un an d'abonnement gratuit. Or, à supposer que votre abonnement est dû ou passé dû, envoyez-nous deux nouveaux abonnements payés et nous renouvelerons votre abonnement gratuitement pour un an.

Si l'offre vous intéresse, utilisez le coupon ci-dessous sans tarder, car cette offre n'est valable jusqu'au 30 novembre 1969 seulement.

En trouvant deux nouveaux abonnés, non seulement vous nous aidez, mais vous vous aidez vous-mêmes puisque vous recevrez un an d'abonnement gratuit.

Donc, sur réception de votre avis de renouvellement, s'il-vous-plaît, ne remettez pas à plus tard, faites remise immédiatement, à La Vallée de la Petite-Nation, C.P. 30, Buckingham, Qué.

Coupon d'abonnement:

----- UTILISEZ CE COUPON -----

Mon nom est Etes-vous abonné?
 Adresse Oui Non

MES DEUX NOUVEAUX ABONNES

1) Nom: Adresse:
 1 AN: \$3.00 2 ANS: \$5.00 3 ANS: \$6.00

2) Nom: Adresse:
 1 AN: \$3.00 2 ANS: \$5.00 3 ANS: \$6.00

Ci-inclus: \$.....

IL EST ENTENDU QUE VOUS ME DONNEZ UN AN D'ABONNEMENT GRATIS.



NOS ancêtres, découvreurs d'un immense pays, ont contesté des clôtures, des fossés de ligne. Leurs procès créèrent la classe bourgeoise des avocats et le vide dans leurs bas de laine.

Nous, les derniers-nés, les hommes les plus favorisés du monde, nous contestons. Qui? Quoi? Tout. Comment? Pourquoi? C'est la mode, le slogan du jour. Ce mot, dans les idées comme dans les faits, vaut à lui seul un nouveau dictionnaire.

Le tiers monde proteste, s'élève contre l'état de misère matérielle dans lequel il se débat. Des humains meurent comme des bêtes sous-alimentées. Le tiers monde n'a pas les moyens de contester.

C'est par le sang que les martyrs des premiers siècles ont attesté leur foi au Christ. Le même phénomène mystique s'est répété au 20^e siècle: en Espagne, au Mexique, derrière les rideaux de fer ou de bambou. Une floraison de saints anonymes. Leur témoignage était une contestation pacifique du monde païen et sans Dieu.

QUI PEUT CONTESTER?

LES ADULTES ET CEUX QUI POSSEDENT SONT LES PLUS QUALIFIES POUR LE MINISTERE DE LA CONTESTATION, COMPETENCE, ET SURTOUT DEVOIR.

Les adultes réfléchis et engagés peuvent et doivent sans cesse contester, remettre en question les institutions, la société, s'examiner eux-mêmes dans leur mentalité, leur attitude, leur comportement pour les juger, les réformer. Ils le doivent parce que c'est nécessaire pour éviter que les choses se gâtent par sclérose ou par corruption. Ils le peuvent parce qu'ils réalisent - s'ils sont réellement ce qu'on veut dire: adultes, réfléchis, engagés - toutes les conditions requises pour une contestation valable et constructive. La contestation exige l'intelligence, la maturité, le sérieux, le sens des valeurs et de la responsabilité, la maîtrise de soi. Pour se juger, juger les autres, il faut être intelligent et libre, en vraie possession de ses attributs humains.

Les animaux se défendent, luttent pour la vie. Parfois, ils s'enragent. Ils ne contestent pas; des êtres sans raison. Les fous crient au secours; des humains sans défense.

Les jeunes de l'école élémentaire si doués et si éveillés qu'ils puissent être, sont inaptes à la contestation, parce que non encore engagés par un don de soi personnel dans l'existence et le fonctionnement de l'institution qui les accueille. Ils sont des favorisés, éventuellement des victimes, en aucune façon des créatures ou des "soutenants" responsables. Ils peuvent avoir raison de se révolter et se révolter effectivement, mais ils ne sauraient contester autrement que par singerie, jeu puéril ou passivité. De même, dans la famille, un adolescent peut se révolter. Il le fait souvent, mais pour contester d'une façon valable, il faudrait qu'il ait lui-même porté la tâche qui incombe à ses parents. Et qu'il commence par se contester lui-même dans son rôle de fils.

Quant aux étudiants, ils s'inscrivent en faux contre l'ordre social existant, à peu près à tous les niveaux: familial, éducationnel, universitaire, politique. Pourquoi? Parce qu'ils réfléchissent (admettons-le), parce qu'ils ont du flair (passons encore), parce qu'un chef habile les manipule (C'est souvent la triste évidence), sûrement pas au nom d'une participation qu'ils auraient eux-mêmes fournie dans l'édification d'un bien familial ou social. Voilà la question! On se prend à briser du désir de les voir à l'oeuvre un bon moment, juste pour vérifier leur sincérité, leur capacité, leur valeur, comme elles paraîtront au-delà du passage critique des idées pures et des mots sonores au dur affrontement du réel. Je n'irai pas jusqu'à nier le droit qu'ils proclament et exercent. Je dirai seulement, en m'efforçant de ouater l'expression de ma pensée: ils contestent comme des pensionnaires de la société. Dans les pensionnats on finit toujours par dire que la soupe est trop claire, que son eau est sûrement moins polluée que celle du Saint-Laurent. Et vraiment nos futures bourgeoises ne sont pas beaucoup à l'école gratuite: un vulgaire milliard, cette année! La masse ignorante des contribuables aura-t-elle un jour compris combien c'est peu? ...

Quoi qu'il en soit, je maintiens en gros l'affirmation qu'il faut tout d'abord, pour être en mesure et en droit de pratiquer la contestation, être adulte d'esprit et suffisamment engagé dans l'ordre des choses à contester.

J'ai dit aussi qu'une 2^e qualification vient du titre de possédant, titre que j'entends au sens social, et non pas au sens économique. Il s'agit de personnes ou groupes de personnes en possession d'un cer-

tain rôle directionnel au sein de la société telle qu'elle est présentement structurée. Mentionnons les gouvernements à tous les niveaux, les parents, les enseignants et le clergé en regard de la société civile, de la famille, de l'école et de l'Eglise.

Les gouvernements ont en main les destinées du peuple. Les premiers, ils doivent et sans arrêt remettre en question leur législation et leur administration pour les rendre plus efficaces, plus adaptées à l'heure que nous vivons. Jamais les gouvernements n'ont eu par le passé à relever un aussi colossal défi. Par la force des choses, gouverner, c'est maintenant servir, se tuer à la tâche. La couronne, c'est le dévouement. Le danger reste toujours la manipulation politique des institutions, des lois, des capitaux. Le but, hélas! le grand bonheur de toute la collectivité et des individus demeure parfois un but voilé à l'horizon...

Les parents. La famille semble de plus en plus menacée. En ville surtout, il est presque prohibitif qu'elle soit nombreuse à cause du coût des habitations et de l'éducation. Le travail, à l'extérieur, de l'épouse, bon par quelques côtés, coupe souvent le courant d'amour avec l'époux et les enfants. Les jeunes passent forcément le meilleur de leur temps à l'école et dans les autobus. La TV dévore des heures favorables aux échanges fructueux. La jeunesse dans ce nouveau contexte social n'a plus qu'une confiance mêlée de doutes, interrogative vis-à-vis de ceux qui leur ont donné la vie, qui se mortifient pour les faire exister. Est-ce à dire que les parents ne doivent pas remettre en question leur manière de vivre, de parler, de penser? Doivent-ils se laisser emporter par le courant capricieux? Descendre avec le courant d'eau n'exige pas de voiles. Le remonter, une toute autre affaire!

Les enseignants. Les remplaçants des parents ont à réajuster leurs méthodes pédagogiques. D'accord, mais ce qui plus est, payer de leur personne au service des valeurs: famille, patrie, religion. Tel père, tel fils. Tel maître, tel citoyen. Tel croyant, tel chrétien. Dans nos écoles, il n'y a jamais eu tant de lumière, de beaux livres; n'y avait-il pas beaucoup plus de cœur, de dévouement, au trois fois?

Le clergé. Il faut avouer que malgré ses lacunes le clergé a donné le ton en ce domaine. C'est même un humble frère qui a déclenché la révolution tranquille. La remise en question par les clercs n'apporte peut-être pas toujours des solutions heureuses; simple conséquence du fait que nous ne sommes pas infailibles. Qui l'est d'ailleurs? C'est à peine si on laisse une petite rognure d'infailibilité à Sa Sainteté le Pape. Notre révolution prend souvent un aspect culturel, intellectuel. C'est le piège qui guette les gens cultivés... Quand vient l'action efficace, la charité à pleine, est-ce que ça ne sent pas trop l'humain, le débrillé? En voulant trop être dans le monde, ne risque-t-on pas d'y rester, de n'en pas sortir? Dans le domaine religieux, si le Saint-Esprit ne préside pas au travail des esprits, les trouvailles ne peuvent se situer qu'au plan humain et non divin. Sonner la cloche, c'est bien; mais les clochers n'auront jamais la foi, ni l'espérance, ni la charité.

Les novices du journalisme chantent les funérailles de l'Eglise. L'Eglise n'est pas seulement morte, elle est déjà morte cinq ou six fois dans le passé. Le grand Chesterton a réfléchi sur cette pensée: "elle a un Dieu qui sait comment on sort du tombeau". Depuis Vatican II, qui semble supérieur à toute contestation sérieuse, les atours de l'Eglise dit-on, n'ont jamais été si solides et si bien connus du monde entier."

QUOI CONTESTER?

Sa propre mentalité, ses attitudes et ses comportements d'abord. Véritable défi!

L'agir des autres ensuite: l'épreuve de force de l'honnêteté. Contester le principal avant l'accessoire et le secondaire; l'ensemble avant le détail la poussière; le permanent avant le temporaire et le fugitif; les présents avant les absents; les biens disposés avant les têtes de mule. Car toute bonne contestation doit mesurer sa chance raisonnable de succès. Les sérieux doivent être contestés avant les folichons. La contestation comme toute activité humaine digne de ce nom veut l'efficacité et non le bruit et les pétards. Si la remise en question veut dire révolte, anarchie et infidélité, un nom à tout et à tous, elle a perdu son sens humain tout court. Elle n'est plus une coloration positive de la réflexion, mais une attitude négative et destructrice. C'est comme si le soleil voulait nier sa lumière et sa chaleur. Un désastre! Si la roue de l'entraînement des réformes qui s'imposent roule sur un terrain fa-

vorable, elle accomplira un trajet long, mais rentable. Sinon, elle s'arrêtera dans le chaos de la catastrophe ou sur le roc de la dictature.

Le Seigneur a contesté les travers des pharisiens, leur hypocrisie, avec violence. Il n'a tué personne. On sait que celui qui tue la poule aux oeufs d'or aboutit à un échec. Si les oeufs sont ardés, assassiner la poule n'arrange rien.

Le Christ savait parfaitement ce qu'il voulait et ce qu'il nous fallait. Il s'imposait par sa parole, ses miracles, son exemple. Il fut même détesté. Il mourut sur une croix entre deux larrons. A un c un e aggrégativité de sa part. "Pardonnez-leur". Il voulait le salut de tous. Il nous a tous rachetés.

Nous, les contestataires, savons-nous exactement ce que nous voulons? Portons-nous des verres fumés ou des lunettes roses? Dans les deux cas, nous trahissons la réalité. Si notre vue est bien ajustée, avons-nous l'honnêteté d'admettre d'abord ce qu'il y a de vrai et de bon, en nous et chez les autres? Pouvons-nous établir le partage des choses? Celui qui juge la mer par ses récifs ne naviguera jamais.

COMMENT CONTESTER?

Quatre étapes doivent être franchies avant d'atteindre le succès.

- 1- Vision globale de l'ivraie et du bon grain dans le champ de l'activité humaine.
- 2- Recherche honnête et loyale des solutions possibles.
- 3- Choix de la meilleure solution après avoir mesuré ses chances de succès.
- 4- Engagement pratique, bienfaisant, respectueux des personnes, audacieux dans la manière et la forme.

Enjamber trop vite l'un ou l'autre de ces grands, c'est brusquer, offusquer, attiser la discorde et les conflits, se briser soi-même.

Par malheur, beaucoup crient à la liberté et au respect des autres alors qu'ils sont debout sur les épaules des contestés. Les tanks étrangers dans des rues de Prague nous donnent une illustration en gros plan de cette idée. On a aussi vu protester en Mustang contre l'injustice sociale, devant des piétons très modestes et scandalisés, de simples payeurs de taxes. Où est la décence? Mon droit à la liberté et au respect de ma personne se limite tout juste au même droit que possède mon voisin.

On s'insurge contre les Américains qui dévastent le Viet-Nam-Nord et l'on démolit sans vergogne son propre pays. On défend avec force les droits du prochain quand ce prochain vit très loin de nous... Ça ne coûte pas cher; ça fait chic; ça n'engage à rien. Occasion peu compromettante de jouer au défenseur de l'opprimé! Ceux qui se font trouer la peau pour la liberté, on les conspuie.

CODE DU CONTESTATAIRE

- Pratiquer la justice pour le règne de la liberté. (A chacun son dû pour le bien de tous.)
- Contester les travers sans détester les personnes.
- Commencer par soi-même, sa vie intérieure.
- Conserver ce qu'il y a de bon.
- Améliorer ce qui peut s'améliorer.
- Brûler les cadres inutiles, les décorations chargées.
- Bâtir moderne, pratique, fonctionnel.
- Eduquer ceux qui sont enfants.
- Demander conseil aux vieillards, les respecter.

A propos des vieillards, retenir ceci: souvent un cœur de 75 printemps bat beaucoup plus à l'heure atomique que ceux des croulants de 35 hivers. Comme écrivait de sa main du dimanche, Placide Vigneau dans son journal de la Côte-Nord, le 31 décembre 1907:

"Aujourd'hui on semble ne s'occuper que de ceux qui font, et on met de côté ceux qui ont fait". J'oserais ajouter à la réflexion de ce sage vieillard du pays de Natahquan: aujourd'hui, ceux qui n'ont encore rien fait ignorent ceux qui ont fait. Parfois, ils démolissent ceux qui font. On se demande ce qu'ils feront.

LIVRAISON: UNE SEMAINE!

Papeterie
de Mariage

THERMO-GRAVÉE

par les créateurs de "Bouquet Invitation Line"

LA THERMO-GRAVURE est un riche lettrage en relief qui a la distinction d'une main-d'oeuvre experte. Beaucoup moins coûteuse que vous ne puissiez croire et qui vous est livrée dans la semaine.

Plusieurs autres styles au choix

FIDEL LALONDE, Représentant

C.P. 310 423-6362 MONTEBELLO, QUE.

Le nouveau rite du baptême

Le 20 juin 1969, le Souverain Pontife approuvait un nouveau rituel pour le baptême des enfants. Déjà plusieurs paroisses font usage de ce rituel restauré et enrichi de textes bibliques et liturgiques plus conformes à la situation des petits enfants que l'on présente au baptême; bientôt toutes les paroisses se serviront de ce rituel et l'expliqueront aux parents, qui attendent un enfant. Même ceux qui ne sont pas directement concernés par le baptême d'un enfant ont intérêt à bien comprendre l'esprit, l'intention et la signification de cette réforme liturgique.

Le baptême ne consiste pas en une brève cérémonie

La première caractéristique de cette réforme, c'est que la célébration du baptême prend place dans un ensemble beaucoup plus large. Autrefois, au moment de la naissance d'un enfant, quelqu'un de la famille fixait la date du baptême et demandait au curé de bien vouloir l'accepter; puis la cérémonie avait lieu au jour convenu; et c'était tout.

Maintenant, au contraire, le baptême n'est plus une cérémonie isolée de tout contexte; un baptême, ça se prépare.

Un délai entre la naissance et le baptême

La décision de demander le baptême pour leur enfant doit être, pour les parents, non pas un geste conventionnel, mais bien une démarche de foi dans laquelle les parents, de façon consciente et réfléchie, acceptent leur responsabilité d'éducateurs de la foi de leur enfant. Voilà pourquoi il convient de laisser un certain délai entre la naissance et le baptême. Ce délai donnera à la famille de l'enfant, le temps de rencontrer le clergé de la paroisse, et de se préparer à ce baptême pour qu'il soit non seulement une simple cérémonie, mais un véritable acte de vie chrétienne.

Ce délai permet aussi que ce soit la mère et le père eux-mêmes qui prennent contact avec le prêtre avant que l'enfant soit régénéré par l'eau baptismale. Des réunions groupant les

familles intéressées au baptême d'un enfant, de même que les parrains et marraines, permettront d'approfondir les exigences du sacrement et les responsabilités qui en découlent, tant pour les parents que pour les nouveaux baptisés.

Une célébration communautaire

La deuxième caractéristique de ce nouveau rite consiste en ce que les baptêmes ne seront plus célébrés en vitesse et comme "à la cachette". Il est normal que plusieurs enfants soient baptisés au cours de la même cérémonie et qu'un groupe de paroissiens participent à la cérémonie. Ainsi les baptêmes ne pourront plus avoir lieu de demi-heure en demi-heure et privément, mais ils auront lieu en célébration qui aura un caractère communautaire; c'est la famille paroissiale qui accueillera un ou plusieurs membres dans sa foi chrétienne. Le baptême est le sacrement qui fait entrer les nouveaux baptisés dans la communauté des croyants.

Le rôle des parents

Troisième caractéristique du nouveau rite: il donne aux parents eux-mêmes un rôle primordial. Il ne s'agit plus de faire semblant que l'enfant comprenne ce qui se passe et s'engage personnellement dans la vie chrétienne; c'est un bébé encore inconscient! Il ne s'agit pas non plus de substituer un parrain et une marraine qui acceptent de parler au nom de l'enfant, éclipsant ainsi les parents.

Ce sont les parents eux-mêmes qui veulent ce baptême pour leur enfant et le demandent à l'Eglise. De même qu'ils ont pris la responsabilité de donner à l'enfant la vie humaine, de même acceptent-ils la responsabilité de demander et de retenir la vie divine dans l'âme de leur enfant. C'est donc pour les parents un engagement grave; d'où l'importance d'une période de préparation avant le baptême.

Le rôle du parrain et de la marraine

Ce rôle primordial des parents se manifeste dans la célébration du baptême: ce sont eux qui répondent, en leur propre nom, et non à la place de l'enfant; ce sont eux qui, normalement, tiennent et présentent l'enfant au moment du rite baptismal.

Mais alors, que deviennent le parrain et la marraine? Eh bien, ils ont leur rôle à eux: ils ne remplacent pas les parents, ils les assistent et les secondent. Ils sont en quelque sorte les représentants de tous ceux qui, de façon diverses, aideront les parents à faire de ces enfants de vrais chrétiens. Car dans la vie, de l'enfant, le père et la mère ne peuvent tout faire; un enfant a besoin d'éducateurs, d'instituteurs, de compagnons et d'amis: un enfant vit en société... en communauté.

Un rite souple et adapté à l'enfant

La quatrième caractéristique du nouveau rite du baptême, c'est que le formulaire ne sera plus identique pour tout le monde et pour tous les cas. Le nouveau rite est beaucoup plus souple; il accepte des possibilités d'adaptation selon les nécessités, les circonstances, les assemblées. Un grand nombre de formules sont prévues parmi lesquelles le prêtre pourra choisir celles qui conviennent le mieux.

Avec le nouveau rituel, on n'est plus dans un climat de cérémonie rigide, stéréotypée, impersonnelle et intemporelle, mais dans un climat de célébration simple et chaleureuse où il est permis d'être plus vrai. Tout dans le nouveau rituel court à susciter une participation réelle des parents et de l'assemblée.

Le déroulement du rite

Comme on le sait, l'ancien rite (celui qu'on utilise encore en quelques endroits) rassemblait en une seule cérémonie tous les rites qui, autrefois, servaient au baptême des adultes et se déroulaient en plusieurs célébrations ou étapes successives.

Selon le nouveau rite, le baptême se déroule en quatre parties bien distinctes:

- 1- A l'entrée de l'église: un accueil bref mais fraternel;
- 2- Dans l'église: une courte célébration de la Parole avec chants et prières;
- 3- Au baptistère: le rite baptismal lui-même;
- 4- A l'autel: une brève conclusion.

Ainsi, la célébration selon le nouveau rituel conduit peu à peu l'enfant depuis la porte de l'église jusqu'à l'autel où, plus tard, il participera à l'eucharistie.

Le nouveau rituel prévoit la restauration du rite de l'immersion qui manifeste mieux la participation à la mort et à la résurrection du Christ. Il est cependant permis d'utiliser le rite par lequel on verse l'eau sur la tête.

Conclusion

Ce rapide coup d'oeil sur le nouveau rite du baptême des enfants ne rend certainement pas justice à toute la richesse contenue dans cette nouvelle étape de la réforme liturgique. Mais il aura peut-être l'avantage de faire comprendre à ceux qui auront lu ces lignes que le baptême d'un enfant, c'est-à-dire son entrée dans la foi chrétienne et son acceptation officielle dans le peuple de Dieu, intéresse tous les baptisés. Par le baptême nous sommes entrés dans la famille de Dieu; il serait donc convenable que nous nous rendions à l'église pour accueillir un nouveau membre de la famille quand on nous fait savoir qu'un baptême va être célébré. En plus de découvrir les richesses du nouveau rituel du baptême, nous saisirions l'occasion de comprendre davantage les responsabilités qui découlent de notre propre baptême.

St-André-Avellin

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 3007 de St-André-Avellin organisent une soirée récréative samedi le 15 novembre à l'hôtel "Au Vieux Pin", à l'occasion du tirage d'une auto-neige "Moto-Ski".

Plus de détails vous seront communiqués la semaine prochaine.

Des cours gratuits de comptabilité agricole pour dames, hommes et jeunes gens seront donnés bientôt à St-André-Avellin. La date et l'endroit vous seront communiqués plus tard. Inscrivez-vous immédiatement car le nombre est limité. Tél. 983-6640 ou 983-2171.

DECES

Perrier (Gaétan) décédé à St-André-Avellin à l'âge de 39 ans, époux de Marcia Leblanc, père de Maurice, Sylvain et Gaétane. Fils de Zénon Perrier et d'Albertine Lauzon, frère de Jean-Guy, Rhéaume, Normand, Robert, Mariette, Pierrette et Louise. La dépouille mortelle fut exposée au Salon funéraire Whissell et Gourd. Les funérailles eurent lieu lundi à 3,30 hres à l'église paroissiale de St-André-Avellin.

CLUB AUTO-NEIGE

Tel que stipulé dans nos règlements, nous vous prions de prendre note que l'assemblée générale des membres du Club Auto-Neige de St-André-Avellin aura lieu à l'hôtel de ville, à 8,30 hres, le 13 novembre, 1969.

Votre présence est indispensable, soyez des nôtres.

Bienvenue à tous les propriétaires de moto-neige.

M. et Mme André Charlebois de Chelmsford, Ont., sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un gros garçon, baptisé Joseph, André, Michel, Parrain et marraine: Fernand et Fernande Dupuis, Porteuse: Lynne.

REMERCIEMENTS

Les Dames de Champlain désirent remercier très sincèrement pour leur précieuse collaboration tous ceux qui ont, soit par leur présence, soit en prêtant leur concours, contribué au succès de leur "Journée Kermesse".

ATTENTION ATTENTION ATTENTION

L'Association des Loisirs de St-André-Avellin désire annoncer à la région desservie par le journal Vallée de la Petite-Nation, que son Carnaval Annuel aura lieu les 21 et 22 février 1970.

Le but de ce communiqué est tout simplement pour exempter dans la mesure du possible de d'autres Carnavals soient faits la même journée, et ce pour le bien de chaque organisation.

Association des Loisirs de St-André-Avellin.

Hermas Lacoste, Secrétaire.

Remerciements à la population de Papineauville

M. Eugène Legault, maire, Messieurs Rhéal Clément, conseiller au siège No. 5 et Hector Gauthier, conseiller au siège No. 6, remercient la population de la municipalité de Papineauville de leur avoir accordé, encore une fois, sa confiance pour le prochain terme à la mairie.

Nous espérons pouvoir justifier votre appui pour ces deux prochaines années, d'une manière équitable pour tous.

Encore une fois, MERCI !



Nous avons en ce moment

Volkswagen 1200 - modèle 1100-1970
\$1,895.00

Vraie aubaine

Venez nous voir, nous sommes toujours à votre service.

GARAGE R. HOTTE
428-3242  Chénéville

Roger Lanoie

Contracteur en excavation
et construction générale

Const.

985-2762

TELEPHONE

Hotel

854-9582

Hotel du Lac Schryer

Montpellier

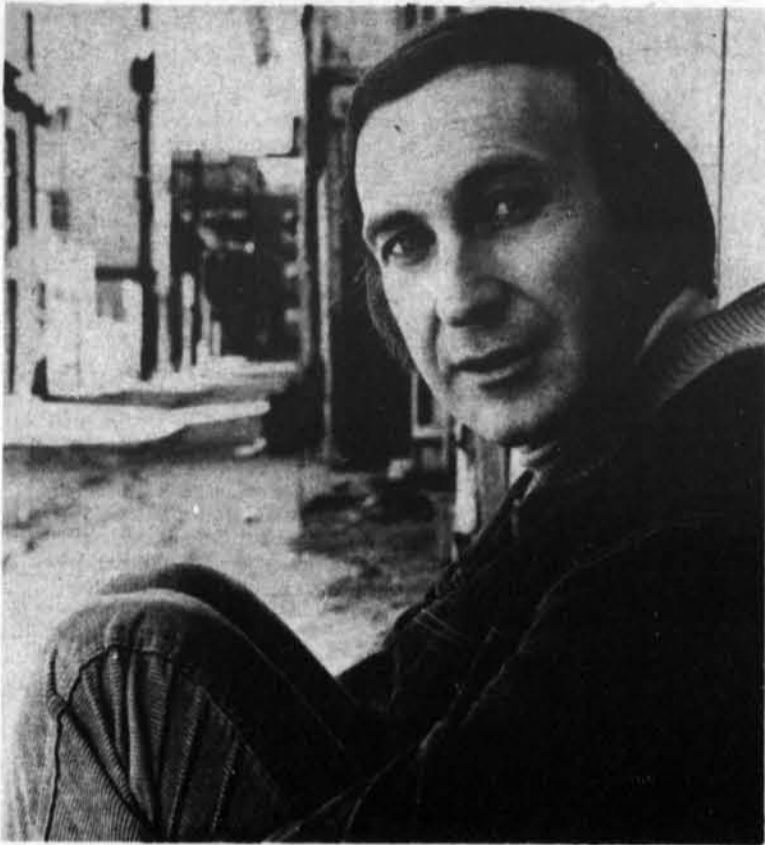
PROP. : R. LANOIE

Accommodations pour chasseurs

DANSE AVEC ORCHESTRE

LE SAMEDI SOIR

Les quatre pays de Michel Conte



UN PAYS POUR VIVRE

Michel Conte est né à Gascon. Etudiant au conservatoire de Paris, il devient musicien. Premier danseur avec les Ballets de Paris, il devient Parisien. Au service militaire, il est captulé dans un autre monde: on le fait parachutiste. Quand il a enfin la liberté de choisir un pays pour y vivre selon ses vœux, il se fait Canadien.

UN PAYS POUR DANSER

Il trouve rapidement en 1955 à s'employer dans le Montréal Theatre Ballet et à la Société Radio-Canada. Une carrière considérable l'amène à écrire plusieurs chorégraphies pour les émissions Music-hall, Sérénade Estivale, l'Heure du Concert, et bien d'autres. Pleins Feux le mot en relation avec Monique Leyrac, qui bientôt émaillera tous ses récitals de chansons de Michel Conte.

En 1966, c'est l'apogée de sa carrière de danseur et de chorégraphe. Les Grands Ballets Canadiens et le Royal Winnipeg Ballet lui commandent des chorégraphies. Un voyage d'études en Europe complète sa formation par l'étude de la mise en scène d'opéra.

UN PAYS POUR CHANTER

Un an plus tard, de retour à Montréal, Michel Conte entreprend sa carrière d'auteur-compositeur-interprète. Deux long-jeux, "Michel Conte chante Michel Conte" et "Michel Conte chante une histoire d'amour" annoncent un talent différent qui conquiert l'admiration de nos plus grandes vedettes. Plus de 80 chansons de Michel Conte enrichissent le répertoire Canadien dans lequel puisent Monique Leyrac, Lucille Dumont, Michel Louvain, Ginette Ravel, Aglaé, Elaine Bédard et Renée Claude.

Après ces deux disques édités par Columbia, c'est Polydor qui adopte Michel Conte avec la production de deux 45 tours dans un style renouvelé où s'ajoutent à une vivacité et une virtuosité exceptionnelles, dans le texte comme dans la musique, un humour fracassant, un rythme à gogo, une tendresse envoiement.

Michel Conte a obtenu du Ministère des Affaires Culturelles une bourse qui lui permettra de terminer une nouvelle comédie musicale sur un livret de Germaine Guèvremont: LE SURVENANT.

Un nouveau long-jeu, en cours d'enregistrement, sortira vers la fin du mois d'octobre avec les nouvelles chansons de Michel Conte.

UN PAYS POUR AIMER

La carrière d'un artiste est un vaste essor. A chaque stade de son évolution, il s'épanouit un peu plus et son art s'enrichit. Maintenant Michel Conte nous fait redécouvrir la Vérité du Message Chrétien. Il parle, sur des rythmes de rock une richesse musicale extraordinaire, de compréhension et d'amour, de liberté et de justice, utilisant des mots simples et poétiques. Ces mots, ces phrases éternelles, il les a chantés dans quelque vingt églises de la province cet été. Le succès qu'il a obtenu l'a encouragé à préparer une seconde tournée, cette fois dans les églises de Montréal et des environs.

Michel Conte sera avec vous, vendredi le 7 nov., à 8.30 hres p.m., à l'église Saint-Grégoire de Buckingham.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DANS LA REGION

La semaine dernière nous avons communiqué les résultats de la mise en nomination qui avait eu lieu dans les différentes municipalités de la région. Cette semaine nous vous donnons les résultats du scrutin dans les municipalités où il fut nécessaire.

MUNICIPALITE DU CANTON DE LOCHABER

Les résultats dans cette municipalité n'ayant pas été publiés la semaine dernière, nous vous les donnons cette semaine.

Tous les membres sortant ont été élus par acclamation. Ce sont messieurs Victor Duguay à la mairie, John Maloney, Simon Thibaudeau et Réjean Raby à l'échevinage.

MONTEBELLO

Au poste de conseiller, siège No.1, M. Henri Thomas s'est fait retirer, deux candidats se faisaient la lutte. M. Harris Ladouceur a obtenu 117 voix contre son adversaire M. Lomer Séguin qui a obtenu 73 voix.

A NAMUR

A Namur, au siège No. 2, M. Ed. Dagenais a été réélu avec 88 voix contre 76 pour M. Hervé Dion. Au siège No. 3, M. Paul Gérard a été réélu avec 78 voix contre 67 pour M. Peter Leggett et 21 voix pour M. H. Currie. Au siège No. 4, M. Owney Besson a été élu avec 83 voix contre 41 pour M. Hervé St-Onge et 38 pour M. Roland Godin.

A VINOY

A Vinoy, M. Jean-Paul Dinel a été réélu maire avec 101 voix contre 31 pour son adversaire, M. Jean-Charles Leduc. A l'échevinage, au siège No.6 le conseiller sortant, M. René Varin a été défait avec 25 voix, par M. Claude Leduc qui a obtenu 109 voix.

AU LAC SIMON

A la mairie, M. Yvon Pilon a été réélu avec 196 voix contre 110 pour son adversaire, M. Antoine Bédard.

Chez les conseillers, MM. P. Marion, Léo Blais, Gilles Cloutier, Fabien Boisvert, Benoit Martineau et Henri Poirier ont été réélus par acclamation.

A RIPON, VILLAGE

M. Jean-Paul Neveu a été

réélu maire avec 138 voix contre 111 pour son adversaire M. Conrad Sabourin.

PAPINEAUVILLE

M. Eugène Legault a été réélu maire avec 327 voix contre 263 pour son adversaire, M. Jean Bissonnette.

A l'échevinage, au siège No. 2, M. Guy Leblanc a été élu par acclamation. Au siège No. 5, M. Réal Clément a obtenu 295 voix contre 269 pour M. Guy Daigneault. Au siège No. 6, M. Hector Gauthier a obtenu 289 voix contre 280 pour M. Jean-Paul Parisien.

A FASSETT

A Fassett, le maire sortant, M. Bruno Prud'homme a été réélu avec 213 voix contre 89 pour son adversaire, M. J. N. Charlebois. Au siège no. 2, M.

Roger Houde, conseiller sortant, a été réélu avec 207 voix contre 92 pour M. Lionel Bourdon. Au siège No. 5, M. Hector Boucher a été réélu avec 198 voix contre 95 pour son adversaire, M. Jean-Paul Prud'homme. Au siège No. 6, M. Luc Boucher a conservé son siège avec 206 voix contre 94 pour M. Jean-Paul Boucher.

RIPON, PAROISSE

Dans la paroisse de Ripon nous n'avons pu obtenir les chiffres, mais nous savons que M. Guy Guindon l'a emporté sur son adversaire, M. Robert Sarrazin, tandis que M. Zéphirien Larose a triomphé de M. Jean-G. Sabourin.

Toutes nos félicitations aux candidats élus et réélus et meilleurs vœux de succès à tous.

Plaisance

ELECTIONS MUNICIPALES A PLAISANCE.

A la Mairie, M. Aurèle Laplante a été réélu sans opposition, lors de la nomination.

Au poste de conseillers ont été également réélus MM. Gilbert Desjardins et Roger Desrochers, M. Rhéal Charlebois ayant démissionné comme conseiller ce fut M. Sydney Gray qui fut nommé sans opposition.

ELECTIONS A PLAISANCE

Le Cercle des Fermières de Plaisance lors de sa dernière assemblée mensuelle a procédé à des élections.

A la présidence du Cercle deux candidates étaient en lice: Mme Léandre Charlebois, présidente sortant de charge et Mme Jos, Marcotte.

La présidente fut réélue par une forte majorité.

Au poste de conseillères c'est Mme Lucien Lalande qui a été réélue - elle a défait Mme Mercedes Lefebvre.

Et Mme Réjean Charlebois a été réélue sans opposition au poste de bibliothécaire-lectrice. Sur 73 membres, 65 dames se sont prévaluées de leur droit de vote.

Félicitations aux dames réélues.

Le cercle de Fermières de Plaisance s'était fait représenter à Notre-Dame de la Paix, lors de la journée d'étude, des Cercles de Fermières de la Fédération no. 15. Etaient délé-

gués: Mmes Léandre Charlebois, prés., Rhéo Charbonneau cons., Lucien Lalande, cons., Julien Leduc, cons., Réjean Charlebois bibli., lectr., Ernest Lalande, sec.

Ce fut une journée des plus enrichissantes.

Nos remerciements aux fermières du Cercle de Notre-Dame de la Paix qui nous ont si bien reçus.

C'est Mme Jean-Marc Levert de Plaisance qui conduisait le groupe.

Nous désirons informer la population de Plaisance qu'il y a un dépositaire de la Vallée de la Petite-Nation au magasin général Mestai Martin, pour ceux qui désirent acheter leur journal à la semaine. Nous espérons que ce service contribuera à faire lire encore davantage la Vallée de la Petite-Nation.



Remerciements

La famille Eugène Levert de St-André-Avellin désire remercier sincèrement leurs parents et amis qui, à l'occasion du décès de Mme Eugène Levert, survenu le 7 octobre 1969, leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, de fleurs, télégrammes, messages de condoléances, visites ou assistance aux funérailles.

HOTEL **Seigneurie Inc.**
 TEL.: 423-6339
 R. 8 - PAPINEAUVILLE, P.Q.

SAMEDI ET DIMANCHE
 8-9 novembre

Danseuse: ESTELLE

Vendredi, samedi et dimanche
 dansa avec orchestre
LES TYRANTS

Pour rés.: 423-6339

Salle à manger - Salle de réceptions

CHANTEUR

BOBBY DENT

ENTREE GRATUITE

Bienvenue à tous.

Atelier de mécanique
 (MACHINE SHOP)

Maintenant ouvert

VENDREDI LE 7 NOVEMBRE

Réparations de tous genres
 (ouvrage sur tour, fraiseuse (milling))

Information: 983-7700

RIPON

Prompt rétablissement à Mme Davis Sabourin qui souffre présentement d'une maladie grave. De la part de ses enfants, M. et Mme Hector Sabourin, de Ripon.

BRAVO M. LE MAIRE

Félicitations à M. Jean-Paul Neveu, réélu maire du village de Ripon. M. Neveu s'est devoué énormément pour le bien-être de notre village par les années passées et ses électeurs lui ont prouvé leur reconnais-

sance et leur confiance. Je suis persuadé que malgré les nombreux obstacles qu'il aura à rencontrer de nouveau dans le futur, M. Jean-Paul Neveu continuera à travailler de toutes ses forces pour la réalisation des projets en cours.

ELECTIONS: RIPON - PAROISSE.

Guy Guindon - Remporte la victoire sur son adversaire Robert Sabourin.

S. Larose l'emporte sur son adversaire Jean Gérard Sabourin. M. Philippe Chartrand au poste de maire fut élu par acclamation.

PAPINEAUVILLE

Lors des élections dimanche dernier, environ 60% des contribuables se sont prévalus de leur droit de vote. Tous les candidats sortant furent réélus. A la mairie: M. Eugène Le-gault: 327 votes, M. Jean Robert Bissonnette: 263 votes. Sièges no. 2: M. Guy Leblanc élu. Sièges no. 5: M. Réal Clément,

295 votes - M. Guy Daigneault 269 votes.

Sièges no. 6: M. Hector Gauthier 289 votes 0 M. Jean-Paul (Mike) Parisien 280 votes.

D'après les suffrages exprimés nous pouvons constater la très grande popularité des candidats. Ce qui explique la faible marge les séparant.

Montebello

Les Administrateurs des biens de M. Lucien Labrosse, décédé récemment, tiennent à aviser les personnes qui auraient des chaussures à son atelier qu'ils peuvent aller les réclamer chez M. Emile Labrosse à Montebello.

TRANSACTION IMMOBILIERE

L'Hôtel Commercial de Montebello est passée des mains de M. Paul Lalonde agent d'immeuble à M. Léo Tremblay de Montréal. La transaction eut

lieu au cours de la dernière fin de semaine.

SEIGNIORY CLUB:

Mlle Thérèse Martin de Plaisance retourne occuper son poste de coiffeuse à cet endroit, mais toutefois à titre de propriétaire. L'on sait que Mlle Martin fut coiffeuse au Seignior Club comme employée de M. Roger Broka. Celle-ci se voit dans l'obligation de fermer le salon qu'elle opérait à Plaisance.

Décès

MME RENE ST-LOUIS:

Mme René St-Louis (née Yvonne Dupont), de Ripon, est décédée dans un hôpital local, à l'âge de 53 ans, le 30 octobre 1969. Elle laisse quatre fils: Jean-Guy, Robert de Ripon, Denis de Gatineau et Yves de Toronto; huit filles: Mmes Armand Bernier (Lucille), Georges Bernier (Murielle), Donat Beauvais (Réjeanne) et Jacques Moreau (Claudette) de Ste-Rose, Philippe Sexton (Lorraine) de Valleyfield, Mlles Lucie, Yolande et Jacinthe à la maison; six frères: Eugène, Gérald, Rémi, Dorin, Ripon, Melchior, Montréal, Roger, Gatineau; deux sœurs: Mmes Lucien Champagne (Dorina), d'Abitibi et Mathias Juteau (Victorine) de Laval-des-Rapides. La dépouille mortelle fut exposée aux salons Ville-neuve et Massie de Ripon. Les funérailles ont eu lieu lundi le 3 novembre en l'église de Ripon, à 10 hres. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Nous apprenons le décès de M. Antonio Ricard, à Montréal, à l'âge de 80 ans. Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, Blanche Trottiér, cinq fils: Léon, Emile, Jules, Georges et Lionel. La dépouille mortelle est exposée aux salons Roger Champagne de Montebello. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 hres. L'inhumation aura lieu au cimetière de Grand-Mère.

Tous solidaires

Qui donc a dit: "En mourant, je voudrais laisser le monde meilleur"? Noble ambition qui a fait battre plus d'un cœur de jeune, car tout le monde a été jeune, un jour. N'est-ce pas ce que traduisent encore aujourd'hui tant de contestations de tout genre? Il y a là souvent ce que le Concile appelle un "Fervent évangélique" et qui suscite dans le cœur "une exigence incoercible de dignité". (Gaudium et Spes, 26, 4). Devant l'injustice, vraie ou interprétée telle, on veut réagir. L'expérience faisant défaut, on pense illusoirement qu'il est aussi facile d'orienter le monde qu'une auto avec servo-conduite. Mais le monde ne se conduit pas de la sorte. Alors on s'impatiente, on risque de tout briser, taxant de retardataires ceux qui font appel à la raison sereine. Pour ces impatientes, la prudence est trop lente. Il faut agir, et tout de suite; au besoin, faire sauter les structures, au sens le plus fort du mot puisqu'on y va à coup de bombes.

Sachons malgré tout voir le contenu positif de ces réclamations, mais, instruits par l'histoire, sachons aussi que le

temps est un facteur indispensable. Même au rythme bouleversant de la vie moderne, une vie humaine est trop courte pour tout changer. "Ce que chacun peut faire contre l'injustice du monde est peu, ordinairement, vient d'écrire Jean-Hervé Nicolas, dans un magnifique petit volume édité chez Beauchesne, L'Amour de Dieu et la peine des hommes. C'est au moins un témoignage rendu à la justice et une aide, parfois précieuse, apportée aux opprimés. Aide matérielle, aide morale, aide spirituelle, ... Aucune n'est décisive, mais aucune non plus n'est négligeable, et les grandes victoires remportées dans l'histoire du monde contre l'injustice ont commencé souvent par des luttes obscures et apparemment vaines. Beaucoup de choses changeraient sur la terre si tous ceux qui se réclament du Christ condamnaient résolument l'injustice, dans leur cœur, par leurs paroles; par leur propre comportement et étaient décidés à la combattre chacun par les moyens dont il dispose et dans la sphère de son action."

Henri-M. Guindon, S.M.M.

Rendez-vous au Théâtre L'Escale

Dimanche le 9 nov., 1969, la population de Gatineau et de la région a rendez-vous au Théâtre de l'Escale.

L'Arlequin, la troupe de la Boutique des Arts y présentera "BLAISE" une comédie drôle, loufoque, sans problèmes. Enfin, une bonne soirée en perspective.

Après la représentation, le public est invité à rencontrer les comédiens.

Billets en vente aux caisses populaires de: Gatineau, Hull, Ste-Rose-de-Lima.

LA BOUTIQUE DES ARTS INC. GATINEAU, QUE.

LA TROUPE

L'Arlequin entreprend maintenant sa 4e saison. Depuis sa création, la troupe a toujours cherché à poursuivre un but bien précis et un rôle défini. Son but est celui de bien des troupes du même type "divertir", son rôle "intéresser et vulgariser le théâtre par le divertissement."

L'Arlequin cherche toujours

un moyen de survivre. Ayant au cours des diverses saisons adopté différentes politiques, la troupe poursuit, aujourd'hui, une pratique qui s'avère efficace: La vente de ses spectacles aux organismes intéressés.

La troupe a pour noyau un seul administrateur auquel se greffe selon les besoins de chaque production des comédiens, décorateurs, metteur en scène, et spécialistes de toute sorte... Ce procédé a comme avantage d'éliminer les hésitations et les délais qui proviennent lors de s'ententes entre la troupe et les divers organismes. En somme, le comédien, par exemple, n'a comme toute préoccupation que celle de bien tenir son rôle, sans avoir à subir les problèmes toujours présents de la production en cours.

PRODUCTION D'AUTOMNE

Pour débiter sa saison, l'Arlequin présente un programme double: "BLAISE" une comédie pour adultes - "PLOUFT LE PETIT FANTOME" un spectacle pour enfants.

Tournée d'information sur la jeunesse

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et délégué au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, M. Gabriel Loubier, a révélé qu'il entreprendra à la mi-novembre une importante tournée d'information et de consultation à travers le Québec.

Avec ses principaux collaborateurs, il a l'intention de rencontrer les représentants de tous les milieux sociaux, des corps intermédiaires, des corps publics et tous les autres organismes intéressés à la jeunesse. D'ailleurs, le 10 octobre dernier, une réunion était tenue par les Conseils régionaux de

jeunesse, de loisirs et de sports et les principaux mouvements de jeunesse afin de mettre sur pieds cette tournée "Information - Consultation".

Appuyée par de nombreuses consultations, cette tournée permettra de donner une orientation au futur Office de la Jeunesse.

Hotel.

428-9906

Au Vieux Pin

V. Myre, prop.

ST-ANDRE-AVELLIN

Danse avec orchestre samedi et dimanche

"THE VALIANTS"

Des talents locaux se produisent sur les planchers!

Manoir du Lac Simon

Props: A.L. Giguère R. Tremblay

TEL.: 428-3191 428-9902

Accommodations pour chasseurs

Danse toutes les fins de semaine

Activités 4 saisons Licence complète Cuisine Canadienne

Accommodations

pour chasseurs

CHENEBDOO

AIME TRUDEAU Jr. et MICHEL HOTTE, PROPS.

JACQUES BELANGER VENDEUR



Vendeur autorisé BOMBARDIER

10 c.v. 1965	\$250.
18 c.v. 1968	\$500.
10 c.v. 1967	\$300.
45 c.v. 1969	\$900.
Nordic 24 c.v.	\$800.
16 c.v. Electr.	\$650.

SPORTS INC.

428-3979

Le député de Papineau en faveur du Bill 63

Le regroupement des Commissions scolaires

Prenant la parole à l'Assemblée Nationale jeudi dernier, le député de Papineau, Me Roland Théoret s'est déclaré en faveur du bill 63 dans un discours d'une dizaine de pages, qu'il avait remis à la presse.

Mais si vous le voulez bien, référons-nous plutôt au journal des débats de la Chambre et laissons parler Me Théoret:

M. THEORET: M. le Président, depuis plus d'une semaine, on a tellement parlé du bill 63 qu'il me semble même hasardeux d'ajouter mes commentaires. D'autre part, j'aurais l'impression de trahir le mandat que m'ont confié les électeurs de Papineau si je n'établissais pas clairement ma position. Je veux aussi, par mon intervention, assurer le premier ministre et mes collègues de ma fidélité au principe accepté d'abord à l'unanimité par le conseil des ministres et ensuite par le caucus de notre parti.

Cette loi a pour but de clarifier une situation qui existe au Québec. Elle tend également à améliorer cette situation. Les adversaires du projet de loi que nous étudions oublient, ou font mine d'oublier, que le ministre de l'Éducation devra faire en sorte que les enfants de langue anglaise acquièrent une connaissance d'usage de la langue française. Je ne sache pas que jamais, dans les textes de loi, on ait déjà obligé les anglophones du Québec à subir des examens pour démontrer qu'ils possèdent une connaissance d'usage...

M. PINARD: A l'ordre! M. le Président, c'est évident que les députés n'ont plus de liberté dans cette Chambre. Regardez la meute qui est autour du député de Saint-Hyacinthe.

M. LE PRÉSIDENT (Fréchette): A l'ordre! A l'ordre!

M. LOUBIER:
UNE VOIX: Ils ne sont pas autour du député de Saint-Hyacinthe, ils sont autour du député de...

M. LE PRÉSIDENT (Fréchette): A l'ordre! A l'ordre! L'honorable député de Papineau,

Puis-je demander la collaboration de tous les honorables députés pour que je puisse, si c'est possible, comprendre ce qui se dit?

M. THEORET: M. le Président, je vous remercie de me redonner la parole, j'espère qu'on voudra bien m'écouter religieusement, comme j'ai écouté les autres orateurs qui m'ont précédé. Pour enchaîner, je disais que je ne sache pas qu'au Québec on ait déjà adopté des textes de loi pour obliger les anglophones à subir des examens à tous les niveaux, que ce soit au primaire, au secondaire ou au collégial, dans la langue française.

Nous n'avons pas à nous le cacher, la langue française est bien malade au beau pays du Québec. On a demandé au gouvernement d'agir. Il agit en présentant un premier projet de loi auquel le premier ministre et plusieurs de ses collègues, tel le ministre de l'Immigration, tel le ministre des Affaires culturelles ont dit qu'ils ajouteraient d'autres projets de loi. Je m'étonne que devant l'initiative du gouvernement certains parlent de précipitation en matière de langue.

Pour certains journalistes de la presse parlée ou écrite et je ne mets pas en doute leur bonne foi, quand nous réfléchissons et quand nous étudions une situation avant d'agir, nous pratiquons l'immobilisme. Quand nous prenons une décision, quand le gouvernement gouverne comme il doit le faire c'est sans raison d'être, on l'accuse d'agir trop vite. Quoi qu'il en soit, je constate que le bill oblige les anglophones à apprendre le français pour réussir les examens du ministère de l'Éducation. C'est là un progrès certain sur la situation qui prévaut aujourd'hui. Le bill accorde aux parents le choix de la langue.

M. THEORET:... sur la situation qui prévaut aujourd'hui. Le bill accorde aux parents le choix de la langue dans laquelle les cours seront donnés à leurs enfants, il oblige les ministres de l'Éducation et de l'Immigration à prendre les dispositions nécessaires pour que les immigrants acquièrent la connaissance de la langue française.

Je crois que c'est la première fois que la majorité française du Québec s'affirme ainsi comme telle, dans un texte de loi. Cette obligation d'acquiescer à la connaissance d'usage de la langue française, de la langue de la majorité, est la plus légitime qui soit.

D'aucun M. le Président, trouvent un peu vague cette expression "connaissance d'usage", s'il avait fallu élaborer dans un texte de loi, ce n'est pas une loi que nous aurions à discuter, mais tout un traité de la langue française. L'usage selon moi et, je pense bien, selon tous ceux qui m'écourent en ce moment, c'est l'emploi d'une langue, française, anglaise ou autre, dans la vie courante, dans tous les domaines, au bureau, à l'usine, à la maison, au théâtre, bref dans tous nos rapports avec nos semblables.

Pour simplifier, M. le Président, je dirai que je crois posséder moi-même la connaissance d'usage de la langue anglaise. C'est ainsi que je peux me faire servir mes repas dans cette langue: je peux faire mon travail personnel, je peux faire mes achats, je peux converser en hésitant peut-être, dans cette langue anglaise. J'ai donc, comme la plupart d'entre nous, la connaissance d'usage de la langue anglaise, au même niveau ou à peu près que l'on a demandé aux anglophones de connaître la langue française.

Je sais, M. le Président, qu'il y a toute une opposition orchestrée contre le droit des parents de choisir la langue dans laquelle les cours seront donnés. On semble oublier le contexte démographique et géographique dans lequel nous vivons. Nous ne pouvons faire fi des droits des minorités: nous ne pouvons vivre en vase clos. Nous pouvons nous poser des questions, mais nous ne pouvons nier la dualité québécoise dont a parlé le premier ministre dans son discours au Canadian Club, il y a à peu près un mois. Comment pourrions-nous nier à d'autres des droits et des privilèges que nous avons tellement réclamés depuis cent ans pour les francophones des autres provinces du Canada? Ceux qui craignent que des parents français envoient leurs enfants à l'école anglaise, ceux-là ne font-ils pas injure à l'ensemble de ces parents? N'est-ce pas les considérer, au départ, comme des traîtres à leur nation??

Pour ma part, je refuse, M. le Président, d'injurier mes concitoyens de langue française. Tout au long des séances de la commission de l'Éducation sur le bill 85, je me rappelle que le ministre des Affaires culturelles posait toujours la même question, qui revenait comme une leitmotiv. À ceux des francophones qui paraissaient les plus radicaux, le ministre des Affaires culturelles disait inlassablement: "Voulez-vous que l'on fasse à la minorité anglaise du Québec le sort que l'on a fait à la minorité française des autres provinces du Canada?"

M. le Président, je crois au "fair play". Je crois que nous devons accorder à la minorité de langue anglaise le traitement que nous désirons pour les francophones du reste du pays. Nous désirons que les francophones du reste du pays soient traités comme nous avons traité, depuis cent ans, les anglophones qui vivent ici, chez nous, au Québec.

Je crois qu'il vaut mieux pécher, si l'occasion se présente, par excès de générosité que par mesquinerie. Mais, M. le Président, pour être honnête, nous devons reconnaître que, dans tout le pays et de plus en plus, on fait des efforts véritables pour respecter le français. Certes, il y a encore des îlots de résistance dans certaines provinces, surtout les plus éloignées, à l'ouest du Canada, mais on doit admettre, M. le Président, qu'en Ontario, par exemple, on peut maintenant recevoir l'instruction en langue française, aux niveaux primaire, secondaire et collégial.

Je crois que leur moyen...

M. THEORET:... en langue française aux niveaux primaire, secondaire et collégial. Je crois que le moment se serait bien choisi pour que le Québec fasse marche arrière en 1969. J'ai le plus profond respect pour ceux qui ont des opinions contraires aux nôtres, qu'ils soient indépendantistes, ultranationalistes, séparatistes ou autres. Mais, j'ai la ferme conviction que personne n'a le droit d'inciter nos concitoyens à la désobéissance civile sous quelque forme que ce soit. Je n'ai pas la moindre objection aux manifestations, pourvu qu'elles se déroulent dans l'ordre, pourvu qu'elles ne dégénèrent pas en émeute et j'ajouterais pourvu qu'on ne crée pas ces manifestations en comptant des histoires aux enfants de nos C.E.G.P. et de nos écoles secondaires. J'aimerais que les manifestants lisent d'abord le projet de loi que nous étudions. J'aimerais bien qu'ils sachent pourquoi, contre quoi, en faveur de quoi ils manifestent.

Dernièrement, deux de mes amis me racontaient l'anecdote suivante. Alors qu'ils se promenaient dans la rue Saint-Jean, dans Québec, on leur a remis un feuillet de convocation pour une assemblée qui devait avoir lieu au Centre Durocher. Deux charmantes jeunes filles leur ont remis ce feuillet leur demandant de se rendre au Centre Durocher pour protester contre le bill 63. Ces deux amis qui ont reçu ce feuillet ont fait mine de ne pas connaître du tout le bill 63. Ils ont demandé à ces aimables jeunes filles de quoi il s'agissait. Et, comme beaucoup d'autres qui protestent actuellement par milliers dans les rues du Québec, elles ne savaient pas ce qu'il y avait dans ce bill.

Sauf, erreur, l'un des tenants de toutes ces manifestations, l'honorable député de Laurier, a déjà approuvé les bills intitulés: Loi du ministère de l'Éducation, au chapitre 233 des statuts refondus de Québec, 1964, et la Loi du Conseil supérieur de l'Éducation, au chapitre 234 des mêmes statuts. Ces deux lois ont été adoptées par l'administration qui nous a précédés, le 13 mai 1964. Il était notamment dit dans le préambule de ces deux lois que je cite en partie: "Attendu que les parents ont le droit de choisir les institutions qui assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants". "Qui assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants". Ainsi donc, en 1964, le député de Laurier, alors ministre du gouvernement précédent, acceptait de respecter des convictions des parents pour assurer le mieux le respect des droits de leurs enfants. Ce même député aurait-il changé d'idée en 1969? Il s'agissait en 1964 de l'ensemble des convictions globales des parents, du choix de la confessionnalité, du choix de la langue, du choix des écoles. Le bill 63, que nous présentons aujourd'hui devant cette assemblée nationale, me paraît de complément direct et nécessaire des bills créant le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'Éducation. C'est mon impression et c'est également ma conviction que le présent bill glorifie et ajoute aux intentions du préambule des lois qui ont créé les deux ministères dont je viens de parler.

Au nom de mes électeurs du comté de Papineau, j'appuie ce projet de loi parce qu'il est conforme à la politique de

(Suite page 16)

"Le regroupement des commissions scolaires doit être perçu comme une opération destinée uniquement à assurer d'une façon plus efficace, de meilleurs services d'éducation" a déclaré récemment M. Jean-Marie Morin, ministre d'État, à l'Éducation.

Parlant à l'hôtel Cardinal de Pointe-aux-Trembles, à l'occasion du banquet de remise de la médaille d'argent de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. Morin a noté que si "par suite de cette opération le nombre de commissaires diminue, il ne saurait être question à cause de structures administratives plus élaborées de se retrouver avec des commissaires "diminués"..."

"Au contraire, dit-il, le rôle de membre de ces nouvelles commissions scolaires devient un élément vital de notre système d'éducation et devrait attirer de plus en plus les éléments les plus dynamiques de notre société."

M. Morin a insisté sur l'importance des fonctions de commissaire faisant partie du type de commissions scolaires que le ministère de l'Éducation est en voie de généraliser: la commission qui a exercé ses fonctions dans une petite unité administrative et qui accepte de faire partie d'une commission scolaire régionale se rend vite compte qu'il doit adopter de nouveaux modes de fonctionnement. Il doit maintenant compter avec des structures administratives plus élaborées et il peut avoir l'impression que son rôle est dévalorisé, qu'il n'a presque plus d'influence sur le processus de prise de décision, tant les responsabilités sont déléguées aux différents niveaux de gestion.

Les décisions auxquelles ce commissaire participera se situent à un niveau qui est réellement celui où se décide l'orientation de l'entreprise au lieu de se confiner, comme auparavant, à un niveau de simple direction de l'exécution, sinon de simple exécution.

"Parce qu'il est membre d'un gouvernement scolaire local et que la seule raison d'être de cette commission scolaire est d'assurer un service, a précisé M. Morin, le commissaire ne peut prétendre remplir son rôle autrement que dans une perspective de service... Cette notion de service doit recouvrir plus qu'une addition d'individus en état de servir; elle s'élargit pour atteindre la notion d'équipe de service, équipe constituée des commissaires et des cadres supérieurs choisis par la commission scolaire. Cette équipe sera forte et efficace non seulement de la force et de l'efficacité de chacun de ses membres, mais surtout de la cohésion et de la coordination dans l'action", a conclu le ministre.

HOTEL
PETITE NATION ST-ANDRE-AVELLIN
983-6600
Danse
avec orchestre
Accommodations pour chasseurs



CHENEVILLE

SPECTACLE A VENIR

On se plaint trop souvent de l'insuffisance de loisirs organisés pour les jeunes. Espérant aider dans ce sens, la jeunesse de la région, nous accueillons avec plaisir La Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Outaouais qui nous offre la présentation d'un spectacle pour les jeunes, intitulé "Plouf, et le petit fantôme", à l'école St-Paul, le 15 novembre.

C'est la première fois qu'un tel divertissement nous est offert et je crois qu'il faut saisir cette occasion qui nous est donnée d'offrir un divertissement sain à nos enfants.

Bien que spécialement préparé pour les jeunes, ce spectacle saura divertir et tenir en haleine tous les spectateurs qui s'intéressent à la jeunesse d'aujourd'hui.

C'est à ne pas manquer. Samedi le 15 nov., à 10.30 a.m., à l'école St-Paul. Billets à 35¢.

Venez nombreux assister à ce spectacle.

FILLES D'ISABELLE

La prochaine assemblée régulière du cercle Pie XII sera

1048 de Chénéville, se tiendra jeudi le 13 novembre à 8 h. p. m. au local habituel. Cette assemblée sera la dernière avant l'initiation du 7 décembre. Toutes les sœurs sont attendues. Celles qui désireront payer leur cotisation, pourront le faire... cela vous évitera les longues files d'attente, le jour de l'initiation... Merci pour votre belle collaboration.

Mme Eva Huguet-Latour, Régente.

Mgr. Paul-Emile Charbonneau, notre évêque, nous visitait en fin de semaine passée. Il fit l'homélie aux messes de 8 et 10 h. a. m. Il soupa avec plusieurs membres de la famille paroissiale et échangea avec eux sur les divers problèmes de l'heure.

Tous ont profité de ses bonnes paroles réconfortantes. Le lendemain Son Excellence rencontrait les étudiants des écoles et dinait avec leurs professeurs.

VISITE AUX MALADES

Dimanche le 19 octobre les Filles d'Isabelle, du cercle Pie

XII no. 1048, visitaient à tour de rôle les malades de l'hôpital Notre-Dame de Ripon et les personnes âgées du Foyer du Sacré-Coeur de St-André-Avellin. Elles distribuèrent à chaque patient un petit cadeau en souvenir de leur passage dans les deux institutions.

Mme la Régente, les officiers et les membres de son cercle, remercient sincèrement garde Perrier et Soeur Marie-Aimé pour leur chaleureux accueil et pour toute la joie qu'elles ont permis de semer auprès de ces personnes nécessiteuses.

Mme Jacqueline Lalande, sec.

MERCI

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 3112 de la Petite-Nation, remercient sincèrement toutes les personnes qui sont venues les encourager, lors de leur bingo mensuel de samedi soir dernier. Comme, ni le gros lot, ni le petit lot n'ont été gagnés le tout est reporté au mois prochain, 17 personnes dont voici la liste des noms, ont une chance de rapporter une part du \$40,000.00 du tirage de la journée colombienne.

LISTE DES NOMS DES GAGNANTS DU TIRAGE DE LA JOURNÉE COLOMBIENNE DE CHENEVILLE:

MM. Denis Huguet-Latour, Jean-Pierre Proulx de Chénéville - Robert Hardy, 1016 boul. Labelle, Ste-Thérèse, André Leduc, Ripon; Aimé Léo Turpin, Mad. Raynald Maillé, Gérard Périard, Robert Legault, Paul Albert Pilon de Chénéville, Arthur Cataneo 6945 Hutchison, Montréal; Roger Richer Armand Bédard, Arthur Cloutier, Hôtel du Lac Simon, Alma Tremblay, Mme Harris Lamothe de Chénéville, J.C. Lévesque Duhamel; Benoit Martineau, Mme René Fournier, Mme Jean Brazeau et Mme Emilien Maillé.

BONNE FETE

Au Révérend Père Hector Bi-beau du séminaire de Montfort. De la part du Campeur du S.P.V. de Val-des-Bois et de ses élèves en méthodologie.

EGALEMENT bonne fête à Mlle Joceline Durbé de Montréal qui célébrait son anniversaire de naissance le 6 novembre. De la part de ses parents et amis de Chénéville et du Lac Simon.



Ces jours derniers avait lieu à Ripon le mariage de M. Mm e Jean-Paul Richer née Pauline Demers. M. l'abbé François Nadeau bénit leur union, après quoi une réception suivit à l'hôtel Au Vieux Pin. Ensuite les jeunes époux partirent en voyage de nocce à Québec. A leur retour ils éliront domicile à Ripon.

Photo Paul, Chénéville, Qué.



QUATRE GENERATIONS

Sur cette photo nous voyons quatre générations de la famille Molloy de St-Emile de Suffolk. De droite en allant vers la gauche, nous voyons M. Michael Molloy, le père; M. Benjamin Molloy, son fils; M. Edgar Molloy son petit-fils; et le petit Clément Molloy, son arrière-petit-fils.

Incendie à Thurso



INCENDIE: Au cours du fin de semaine dernier un incendie ravageait la maison des deux demoiselles Desrosiers à Thurso. Les dommages sont assez considérables.

Mlle Thérèse Martin annonce à la population régionale qu'elle s'est portée acquéreur du Salon de Coiffure du Seigniory Club.

Dorénavant son Salon de Coiffure de Plaisance sera fermé.

Montebello, Qué.



423-6344

Les astronautes passeront 40 heures sur la lune. Ils emportent un matériel scientifique imposant pour étudier notre satellite. N.B. La NASA prévoit l'utilisation de caméras couleur à bord du module de commande et sur la lune. Si la NASA retransmet plus d'émissions que prévu, Radio-Canada modifiera son horaire en conséquence.

SPECIAL

SKI-DOO 16 h.p. Electrique \$445.00

Occasion a ne pas manquer: BRONCO 1966 4 roues motrices - 35,000 milles seulement

FORD Pick-up V-8 1969 EXTRA SPECIAL

G. GIGNAC423-5550



LABROSSE AUTOMOBILES LTEE

Vendeur autorisé des produits FORD et SHELL

423-6310

MONTEBELLO, QUE.

La TORO Snowhound I

Nouveau modèle amélioré avec moteur de 3 1/2 c.v.

S'accommode à tous les budgets. Une raison de bénéfices pour l'acheteur.



C. Labrosse 423-6310

QUAND - QUAND

**EN VILLE
ET
DANS LE COMTÉ**

par
JACQUES DUPONT



Le bill 63 présenté par le gouvernement provincial a fait pas mal plus de bruit que j'aurais cru. Il faut dire que certains agitateurs ont fait connaître de ce bill, seulement ce qu'ils voulaient. Il est dommage que surtout, les enseignants aient monté les élèves contre un projet de loi, qui me paraissait juste. Je dis juste car il faut traiter les autres, comme l'on voudrait être traité soi-même.

Je suis d'avis que ces agitateurs sont quelque peu égoïstes, car ils ne pensent certainement pas aux Canadiens français qui demeurent hors de la province de Québec. Comment les autres provinces auraient-elles réagi vis-à-vis un bill injuste, pour ceux d'origine Canadienne anglaise. Que la langue française devienne langue du travail, j'y suis, que graduellement les immigrants que ça intéresse de venir demeurer au Québec apprennent la langue de ceux qui y vivent d'accord, mais faire du Québec une province unilingue, c'est bien de valeur, mais je crois que c'est rêver en couleur, ce serait peut-être une bien belle chose, mais certainement impraticable et irréalisable car au Québec on est en majorité, il faut admettre que pour le Canada on est une minorité. J'aurais plutôt vu les efforts déployés par certains, le faire sur l'étendu du Canada, afin que l'on instaure partout le bilinguisme. Je sais aussi qu'il est inconcevable que tout le monde du Canada soit bilingue, mais que l'on puisse se défendre partout en français, que le gouvernement central, et les gouvernements des provinces soient bilingues, ça c'est peut-être réalisable, mais pas pour cette année. Le bill 63 a du bon et il est à espérer que le gouvernement provincial tienne son bout, car c'est lui qui doit présentement gouverner et non pas ces révolutionnaires qui malheureusement peut-être sans le savoir et sans s'en rendre compte, font un tard immense au Québec, qu'ils disent défendre les intérêts. J'ai beaucoup de trouble à m'imaginer qu'ils ne voient pas le problème qu'ils créent au Québec, au point de vue investissements. Tous ces révolutionnaires ne sont pas tous à blâmer, plusieurs se laissent entraîner, se laissent convaincre, par quelques-uns qui eux présente-ment, doivent certainement en tirer profit ou croient en tirer profit dans un avenir plus ou moins rapproché. Ces troubles et ces malaises, sont la responsabilité de quelques-uns... Là-dessus on peut certainement différer d'opinion.

Le secrétaire archiviste de la ligue de hockey Mineur de Papineau Interprovincial, M. Yvan Patry m'informe que le 9 novembre prochain entre une heure et cinq heures on présentera à l'aréna de Thurso, des joutes étoiles de catégories Moustiques, Pee-Wee, Bantam et Midget. La première joute débutera à une heure alors que les "Etoiles" rencontreront Thurso, champion de la catégorie Pee-Wee pour l'année 68-69. La deuxième joute Etoile vs Hawkesbury catégorie Moustique à 2 hres. La troisième joute section Midget Etoile vs Thurso à 3,00 hres P.M. enfin la quatrième joute section Bantam Etoiles Vs Rockland à 4,00 hres P.M. Les directeurs tentent d'obtenir la présence des personnalités suivantes: M. Gaston Clermont, Député fédéral du comté de Gatineau, M. Roland Théoret, député provincial de Papineau ainsi que les maires de Thurso, Hawkesbury, Masson, Plaisance, Rockland et Buckingham. Le maître de cérémonie pour cette journée sera Claude Deschamps du poste de Radio C.J.R.C. Au cours de la journée M. Jean-Marc Lalonde, président de la ligue, présentera un trophée au pilote de l'année, au cours de la saison 68-69.

Cette année la ligue Papineau sera formée en deux sections: Québec et Ontario. Les villes et villages de Plaisance, Papineauville, Masson, Thurso et Templeton sont représentés dans la section du Québec. Les joutes seront disputées à l'aréna de Thurso à compter du 14 novembre et à l'aréna de Papineauville le 12 décembre.

La gent sportive est invitée donc à l'aréna de Thurso d'abord le 9 novembre. Vous y serez? ... Merci à l'avance.

Les chemins du comté sont en réparation par "petit bout" et je vous dis que ça l'air de prendre du temps. Si ça prend du temps, je m'imaginais que ça doit coûter aussi de l'argent. Il ne semble pas à y avoir un plan d'ensemble, l'on commence à plusieurs places, mais on ne finit pas grand chose. Cette semaine je me suis rendu à Montpellier via St-Sixte-Ripon - Montpellier, je vous dis que les chemins, c'est pas un cadeau, et pour revenir, j'avais peur de perdre mon auto, je suis revenu par le lac Simon, Chénéville, etc. Je sais que pour réparer il faut défaire, mais avec quelle lenteur on refait ces routes et encore juste par bout, rien de trop trop solide. Mais un projet que l'on devrait s'attaquer serait les routes pour l'aéroport International et ça donnerait des chances aux types de notre comté d'avoir de l'ouvrage, d'avoir de nouvelles industries, de développer le tourisme, etc.; là-dessus, pas un mot de nos dirigeants... Peut-être en temps d'élection nos gouvernants actuels sont-ils à faire des promesses sensationnelles; je crois que présentement se serait beaucoup mieux et plus logique, pour l'intérêt de l'Ouest du Québec; c'est un projet très important pour tout le Québec.

Papineauville

Samedi soir dernier, parents et amis étions réunis pour fêter mes beaux-parents, M. et Mme Henri Chartrand, ainsi que M. et Mme Aurèle Chartrand à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Cette soirée avait lieu au centre d'accueil sur la Presqu'île. Cette soirée fut une réussite totale.

Nous remercions aussi les gens de la Presqu'île qui sont venus assister à la fête de ceux qu'ils connaissent depuis 25 ans. A Mme Gravel pour son magnifique gâteau, à Raymond Chartrand ainsi qu'à Laurence, Lise, Henriette, Thérèse, Monique, Rock qui se sont occupés de la décoration de la salle.

Moi et mon frère Claude avons composé l'adresse et remercions Pauline pour l'avoir mise au propre. En espérant que cette fête restera toujours gravée dans les souvenirs de nos parents comme un témoignage de gratitude de leurs enfants. Fait à noter les deux frères mariés au deux soeurs. Dans la famille de M. Aurèle Chartrand, Raymond Chartrand a épousé Laurence Leduc à l'été un autre mariage Monique Chartrand avec Georges Leduc. Dans la famille de M. Henri Chartrand, André Lajoie a épousé Lise Chartrand. Le 20 décembre prochain Claude Lajoie épousera Pauline Chartrand.



Les parents reçoivent une gerbe de fleurs, signe de gratitude de leurs enfants!



Mlle Thérèse Chartrand s'occupe de lire l'adresse. Elle s'acquitta très bien de sa tâche.



Sur la photo, nous voyons M. Roch Paquette qui agissait comme maître de cérémonie pour cette soirée.

La lune

La lune. Les Egyptiens l'appelaient la chaste Isis, les Phéniciens la charmante Astarté, les Grecs la blonde Phoébé, fille de Latone et de Jupiter, soeur du radieux Apollon. On a dit que ses éclipses étaient dues aux mystérieuses visites de Diane au bel Endymion.



Les parents écoutent attentivement et semblent émus de l'adresse tantôt comique, tantôt sérieuse qui sembla leur plaire.


985-2218

Auger et Frères Ltée

212 rue Galipeau Thurso, Qué.

VENDEUR AUTORISE RAMBLER
AMX - REBEL - JAVELIN - AMBASSADOR

- * 1963 Pontiac Laurentian 4 portes, V8 283, aut., servo-freins, 1 prop. SEULEMENT: \$695.00
- * 1967 Rambler American 4 portes, V8 290, aut., radio, 1 propriétaire. Balance de garantie. En spécial: \$1395.
- * 1966 FORD custom - Un seul propriétaire. Vrai bijou.

Aucun comptant requis. Venez voir votre représentant René Plouffe. Vaste assortiment de Snow-Jet de 12 h.p. à 35 h.p.

DANSE

HOTEL DE VILLE DE PLAISANCE

SAMEDI LE 8 NOVEMBRE

- 8.30 P.M.

Orchestre: Crystal Sparks de Hull

Adm.: \$1.00

LES SPORTS

Ligue de hockey Petite Nation

SAISON 1969-1970

Président: M. René Denis,
Vice-Président: M. Jn. Jacques Blais, Secrétaire: M. André Lafrenière, Arbitre en chef: M. Georges Potvin.

Les clubs faisant partie de la ligue cette année sont: Chénéville - Montebello - Pineauville - Thurso.

C'est avec regret que nous vous annonçons que St-André-Avellin se retire de la ligue cette année pour cause majeure.

Il conserve toutefois leur franchise dans la ligue.

La saison comprendra cette

année une cédule de 15 à 20 parties maximum et débutera à la mi-novembre.

A partir du 1er janvier 1970, les parties seront jouées conjointement à l'aréna de Papi-neauville et de Thurso.

Nous vous annoncerons la date de l'ouverture officielle la semaine prochaine et nous ferons également publier la cédule.

Nous comptons comme par le passé sur l'encouragement de tous les supporteurs de la ligue et souhaitons à tous les clubs, **BONNE CHANCE** et beaucoup de **SUCCES**.

La Direction.

Concours de chasse Montpellier

Le fameux concours de chasse de l'Hôtel des Monts va bon train. Un grand nombre de chasseurs sont venus parcourir la région de Montpellier en fin de semaine et plusieurs sont partis avec un chevreuil.

N'oubliez pas que la région de Montpellier est toujours le paradis des chasseurs.

Dimanche le 9 novembre, nous aurons le fameux party de beans. Nous invitons tous les chasseurs à venir enregistrer leur chevreuil au concours de chasse.

Chez-nous vous êtes chez-vous.



Florian Desforges de Lachute avec le deuxième chevreuil enregistré au concours de chasse.



M. Damien Diné, Roger Séguin, Jean-Guy Brisebois de Chénéville avec un gros buck. Félicitation aux chanceux.



A. Chouinard de Montréal.



Restaurant Gabin. M. Claude Gabin fut l'heureux chanceux avec le premier chevreuil enregistré dans le concours de chasse de l'hôtel Des Monts.

**GRANDE VENTE
DE
1969 CHEVROLET**
Autos neuves et démonstrateurs
CHEZ
**BOB MASSON
AUTOS LTEE**
PRINCIPALE et LORRAIN
BUCKINGHAM, QUE.
BUCKINGHAM: 986-3311 GATINEAU: 663-6803
Vendeur Vendeur
G. St-Louis J.M. Lafleur
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9.00 p.m.
Samedi jusqu'à 12.00 a.m.

Trois nouveaux terrains de camping dans le parc Mont-Tremblant

L'immense parc du Mont Tremblant au nord de Montréal qui se prête merveilleusement bien aux excursions dans une nature splendide, aura dès l'an prochain trois nouveaux terrains de camping à offrir aux amateurs de sports et de vie de plein air.

C'est donc avec plaisir que la Direction générale des parcs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ajoutera ces nouvelles aires de camping à celles qui existent déjà.

En plein cœur des Laurentides, le voyageur trouvera plusieurs centaines d'emplacements de camping possédant toutes les installations nécessaires à des campeurs, principalement à la Sablonnière, aux lacs Monroe et Lajoie.

Le parc Mont Tremblant servira à souhait tous les amateurs de belle nature, soit par le camping, le canotage, la baignade, soit pour la pêche, les excursions en forêts ou encore, le ski et la moto-neige.

**CHASSEURS
GRAND CONCOURS DE CHASSE
ANNUEL 1969**
ACTIVITES et PRIX VALEUR DE \$300.00
Clôture le 11 novembre

DIMANCHE LE 9 NOVEMBRE
FEVES AU LARD CUITES DANS LA BIÈRE SERVIES
GRATUITEMENT A TOUS LES CHASSEURS
(5 hres p.m. - 7 hres p.m.)

HOTEL DES MONTS
ROCH et JACQUES SEGUIN, PROPS.
854-2472
MONTPELLIER

Orchestre Samedi et Dimanche
"THE ROADMANS"

La chasse contrôlée de l'orignal en 1969

La chasse contrôlée de l'orignal, qui débutait le 20 septembre dernier dans La Vérendrye, Laurentides et Matane, et le 4 octobre dans Saint-Maurice, a pris fin jeudi le 23 octobre, donnant les résultats suivants:

	La Vérendrye	Laurentides	Matane	St-Maurice
mâles	103	54	35	6
femelles	85	36	25	9
jeunes	4	12	2	4
Total	192	102	62	19
Succès de chasse	62,7%	68,0%	86,1%	63,3%

En 1964, 1965, 1966, 1967 et 1968, on abattait respectivement 237, 243, 212, 185 et 192 orignaux dans La Vérendrye; 45, 58, 72, 63 et 85 orignaux dans Matane. Dans le parc de Laurentides, on abattait 127 orignaux en 1962, 113 en 1963, 107 en 1964, de nouveau 113 en 1965, 104 en 1966, 91 en 1967, et 92 en 1968. Dans la réserve Saint-Maurice, où une chasse contrôlée avait lieu pour la première fois en 1967, on n'abattait que 12 orignaux et 15 en 1968.

Sur le nombre de jeunes abattus au cours de la présente saison dans chacun des parcs et des réserves, il faut compter 3 femelles dans La Vérendrye, 7 mâles dans Laurentides, 1 mâle dans Matane et 3 femelles dans Saint-Maurice.

Depuis le début de la chasse contrôlée dans les deux parcs, le contingentement d'orignaux à abattre a toujours été de 150 dans les Laurentides et de 300 dans La Vérendrye. Dans la réserve Matane, il était de 46 en 1964, de 60 en 1965, de 75 en 1966, de 70 en 1967 et de 90 en 1968. Dans Saint-Maurice, il était de 42 en 1967 et de 30 en 1968. Cette année, dans Matane, il était de 72 et, dans Saint-Maurice de 30.



P.-E. Touchette du Lac Schryer a abattu un loup dans les environs du Lac Schryer. Il se méritera une prime du Département de la Chasse et Pêche pour avoir abattu ce dépravateur de nos forêts.

SALLE DE QUILLES MAHEUX St-André-Avellin

LIGUE JOYEUX COPAINS

PLUS HAUT TRIPLE:
H. G. Lanthier 430
F. L. Boyer 512

PLUS HAUT SIMPLE:
H. G. Quesnel 176
F. L. Boyer 173

MELLEURE MOYENNE: HOMMES:

G. Quesnel 143
J. D. Charron 138
N. Lacoste 133
R. Boyer 129
G. Lanthier 127

FEMMES:

L. Boyer 134
I. Lanthier 130
D. Corbeil 108
M. P. Léveillé 107
M. Bourgeois 101

CLASSEMENT:

Gais Lurons 32
Comète Blonde 30
Les Joyaux 26
Bout'en train 24

HOMMES:

P. H. T. 543
M. Bisson 530
R. Dinel 486
R. Labrosse 474
R. Durocher 474
A. J. Dupuis 439

P. H. S. 207
R. Labrosse 200
R. Dinel 197
M. Bisson 182
A. J. Dupuis 177
J. D. Charron 176
R. Durocher 176

P. H. M. 164
M. Bison 160
R. Bélanger 150
P. Lafleur 147
J. P. Malette 147
R. Dinel 144

FEMMES:

H. S. Y. Massie 174
M. M. Labrosse 159
H. T. Y. Massie 415
I. Gauthier 388
P. H. S. à date: M. Maheux 190
P. H. T. à date: L. Lanthier 467

HOMMES:

CLASSEMENT: Caisse Pop. 42

La terreur 36
Laiterie Louis XVI 24
J. G. Fournel 28
I. G. A. Quesnel 26
G. Gollain 14
R. Richer 12
Handy Andy 14

PROFESSEURS

P. H. M.: H. Lafleur 150
E. Roy 132
D. Lousseize 132
M. Maheux 127

HOMMES:

P. H. T. 445
P. Lafleur 418
D. Lousseize 418
R. Valence 399
P. H. S. 163
P. Lafleur 155
D. Lousseize 156
E. Roy 151

FEMMES:

P. H. T. 387
M. Lacoste 357
F. Lousseize 310
F. Roy 310
P. H. S. 157
M. Lacoste 157

CLASSEMENT DES EQUIPES:

P. H. S.: F. M. Lacoste 120
M. Servant 108
F. Richer 102
M. Lauzon 104

C. Sabourin 33
V. Charron 32
M. Séguin 31
V. Charlebois 28
I. Gauthier 26
N. Lamer 26
P. Bélisle 24
E. Pilon 19
F. Proulx 18
L. Charron 18
V. Pilon 14
L. Fournel 19

SALLE DE QUILLES MONTEBELLO

LIGUE "HOMMES"

Anonymes 44
Bourgeois Ass. 32
I. G. A. 17
Bouffons 14
Marché Excel 11

"FEMMES"

Bout'en train 64
As 53
Capucines 47
Gais Lurons 42
Couche Tard 34
Anonymes 24

"MIXTES"

Hôtel Monette 50
Hôtel Central 48
Anonymes 38
Larivière Trans. 34
Snobs 21
Copains 16
Crustacées 13
LeDue Fleur. 4

LIGUE "MIXTE"

10 P. H. M. "FEMMES"
C. Desjardins 128
A. Laplante 127
M. Martin 126
G. Martin 118

SPAIRS

M. Ménard 97
J. Ménard 94
J. Marcotte 78
J. Legault 99
G. Marcotte 87

LIGUE MIXTE LABATT PLAISANCE

R. Legault 129

CLASSEMENT DES EQUIPES

Crown Diamond 26
Sputnik 25
Dion & Frères 22
Caisse Populaire 11

"HOMMES"

Hôtel Central 50

Station d'enregistrement du chevreuil

Le bureau de Hull du Service de la Faune du Québec désire rappeler aux chasseurs qu'ils auront à leur disposition une station d'enregistrement du chevreuil à Buckingham.

Un arrêt de quelques minutes vous permettra de collaborer avec les biologistes en leur fournissant des résultats leur permettant de mieux planifier l'aménagement du gibier. Par la même occasion, si vous avez capturé un chevreuil, le biologiste en déterminera l'âge en examinant la mâchoire inférieure. Mentionnons-ici que, si vous le désirez, l'opération de prélèvement de la mâchoire ne laissera aucune marque sur votre trophée.

En remerciement pour votre collaboration, le service de la Faune vous remettra un écusson rappelant que vous êtes un "Gentilhomme chasseur".

SÛRE!

Vous gagnerez avec la Pioneer 3200, la scie à grand rendement! Misez sur elle!

Essayez la nouvelle Pioneer 3200 avec la barre mince, la chaîne Pioneer à pas de 3/8", le nouveau système d'amorçage et de carburation! Voyez la nouvelle scie compacte, dynamique, qui rapporte, la nouvelle Pioneer 3200!



Garage Paul Léger

ST-ANDRÉ-AVELLIN, QUE. TEL.: 983-6656

Garage R. Dupuis & Fils Ltée
MONTEBELLO, P.Q. TEL.: 423-6357

Walter Smith
NAMUR, QUE. TEL.: 426-4301

THURSO

MOYENNES DU CLUB -20

J. Massie	14
G. Duguay	12
M. Lefebvre	13
B. Boulerice	11
M. Ashby	6
R. Savoyard	4

G. Duguay	251.4
M. Ashby (J)	226.9
B. Boyer	224.3
M. Ashby (S)	221.2
M. Lefebvre	216.5
B. Boulerice	212.6

FILLES:

J. Daneault	151.8
C. Desforges	139.6
A. Purdy	133.9
M. Dergier	131.1
N. Lanoie	130.5
D. Malette	120.7

GARCONS

FILLES

P.H.T.S.	
G. Duguay	791
C. Desforges	422
P.H.T.S.	
B. Boyer	904
J. Daneault	515
P.H.S.S.	
G. Duguay	318
J. Daneault	180
P.H.S.A.	
Y. Blais	361
J. Daneault	214

Félicitations à C. Duguay pour son triple de 791 et son simple de 318.

CLASSEMENT DES EQUIPES:

N.A. Couillard	17
J.G. Couillard	16
R. Hotte	15
M. Gingras	10
A. Bonneau	8
E. Dupuis	6

P.H.S.S.	
N.A. Couillard	211
P.H.T.S.	
N.A. Couillard	556
H.S.S.	
A. Bonneau	225
H.T.S.	
B. Boyer	574

Pontiac	9
Union	8
Lemery	7
Capitol	6
Cardinal	4
Colomb	2

(BIG - SIX)

M. Ashby	247.4
J.M. Lefebvre (A)	246.0

J.P. Leduc	236.2
R. Dubé	234.2
J. Dupont	228.1
J.L. Paquette	227.2

SEMAINE:

H.T.R. Desforges	741
H.S.R. Dubé	315
ANNEE:	
H.T.J.M. Lefebvre	856
H.S.A. Houle	363

LIGUE COMMERCIALE DES DAMES

H. Dinel	126
Y. Leduc	125
D. Hurtubise	119
C. Lacroix	119
A. Sabourin	119

EQUIPES:

Les Révoltées	16
Les Vaillantes	11
Les Dynamites	10
Les Boules à Mites	8
Les Go-Go	8
Les Castors	7

POUR LA SAISON

H.T.A. Sabourin	464
H.S.A. Sabourin	205
POUR LA SEMAINE	
H.T.A. Sabourin	464
H.S.A. Sabourin	205

THURSO

SPORT

Dans l'ouverture de la ligue à Nepean, le Nepean a défait Thurso 5-2. Les compteurs du Nepean: G. Moore avec 2 buts, J. Irwin avec 2 buts et D. Burge avec 1 but. Celui du Thurso Lions: Y. Blais et Y. Louisseize. Une joute assez rude avec 40 punitions.

N'oubliez pas l'ouverture de la Thurso le 16 novembre à 2 hres. Contre Rockland. Venez en foule encourager votre équipe.

Comme nouveau venu pour coach, Gilles Legault vous le savez que Gilles avait gagné le championnat l'an dernier avec la Petite-Nation pour la première fois dans le hockey. Gilles est un homme bien confiant.

Bravo Gilles avec ton Junior.

Bernard Goulet.



TOURNOI MIDGET DE DRUMMONDVILLE

Le 6e Tournoi International de Hockey Midget de Drummondville aura lieu du 7 au 15 février 1970 au Centre Civique.

Pour réaliser une activité de cette envergure, les officiers du Tournoi comptent sur votre appui en participant à ce Tournoi afin d'obtenir un éclatant succès dont les bénéficiaires serviront à aider les jeunes hockeyeurs de Drummondville.

L'an passé plus de 45,000 personnes ont assisté à cette compétition qui comprenait 72 équipes. Cette année un maximum de 70 équipes sera accepté.

Règles à suivre pour l'inscription.

1- L'attestation de la population de la ou des municipalités où les jeunes de votre club seront choisis.

2- L'autorisation de l'Association d'Hockey Mineure à laquelle votre club est affilié.

3- Frais d'inscription: \$20, Association Hockey Mineure du Québec: \$10. Total: \$30.00.

4- Répondre avant le 1er décembre.

Si votre club est accepté, nous vous ferons parvenir les certificats de joueurs ainsi que tous les autres renseignements utiles.

Rappelez-vous que pour être éligible, un joueur doit être né après le 31 décembre 1952.

Des repas seront servis gratuitement aux joueurs éligibles (maximum 16) au gérant à l'instructeur et à l'entraîneur de chaque club et aussi nous les logerons (joueurs seulement).

De plus un souvenir sera remis à chaque joueur.

Espérant une réponse de vous bientôt,

Bien à vous,

Roger Cournoyer, prés.-org.

Ralliement Lacordaire au Cap-de-la-Madeleine

NOUS DEVRONS PROUVER A LA FACE DU MONDE, QU'IL EST POSSIBLE DE VIVRE EN SON TEMPS ET DE VIVRE SOBREMMENT:

C'est en ces termes que s'adressait le président national de l'Association Lacordaire du Canada, M. Maurice Martin, aux milliers de membres et de sympathisants réunis au Cap-de-la-Madeleine à l'occasion du rallye-Sobriété '69.

Le président de l'organisme se refusant de s'arrêter aux réalisations passées de l'Association s'est dit résolu à se tourner plutôt vers l'avenir. Selon M. Martin, l'abstinence totale continue aujourd'hui d'avoir toute sa valeur et son importance, mais tout en continuant de regrouper des abstinentes, l'Association Lacordaire devra catalyser l'immense potentiel humain qui souscrit dans sa vie quotidienne à une sobriété agissante.

VERS L'AVENIR

Fondée en 1939 l'Association Lacordaire du Canada a plus que jamais sa raison d'être. Même si l'adage populaire veut que le passé soit garant de l'avenir, nous devons résolument nous tourner vers l'avenir pour considérer ensemble les chemins qui s'ouvrent à notre association afin de promouvoir l'instauration générale d'un climat de sobriété tant par la prévention de l'alcoolisme et l'éducation du public que par l'aide aux buveurs excessifs.

L'ABSTINENCE TOTALE:

Celle que 60,000 personnes pratiquent encore d'une manière active au sein de l'Association Lacordaire du Canada demeure inaliénable et inattaquable. Ce serait véritablement irresponsable de mettre en doute le bien fondé d'une telle pratique. Cette abstinence que nous pratiquons est essentielle dans notre société, et le nombre de nos adhérents

en est une preuve éclatante. Ceci doit être clair: l'Association Lacordaire demeure et demeurera l'organisme regroupant des abstinentes.

VIVRE SOBREMMENT:

"Est-il suffisant en 1969, de pratiquer l'abstinence totale en déplorant les excès de tous genres dont nous sommes témoins? Est-il suffisant en 1969 de prêcher par l'exemple mais de ne pas crier notre vérité...?"

VIVRE EN SON TEMPS:

A l'heure où des hommes ont mis le pied sur la lune, c'est d'avoir des antennes dans le milieu afin de percevoir le bouillonnement des forces vives. Vivre en son temps, c'est vouloir libérer des énergies fantagiques qui recherchent un catalyseur. Vivre en son temps c'est regrouper les gens d'action au sein d'une force de frappe dans la poursuite d'un objectif commun.

VIVRE EN SON TEMPS, VIVRE SOBREMMENT:

Ceci apparaît impossible à certains. C'est justement pour celui-là, nos frères, qu'une association comme la notre existe. Vivre en son temps vivre sobriété, cela va de soi pour d'autres et c'est précisément vers cette catégorie de gens, à ce qu'il me semble, que nous devons orienter notre action."

DE NOUVEAUX JALONS:

Peut-on seulement prendre le risque que, dû à l'absence d'un mouvement structure, des gens glissent irrémédiablement vers l'excès et l'alcoolisme, avant qu'une main secourable ne leur soit tendue? Non, non et non???

Notre Association et chacun de ses membres qui la composent a aujourd'hui l'obligation morale de s'interroger sur les nouvelles avenues qui pourraient être défrichées par l'Association Lacordaire du Canada.

Ce que nous cherchons, c'est de catalyser les forces vives de notre société, c'est de regrouper toutes les forces agissantes dans le domaine de la sobriété. L'Association Lacordaire qu'on se le dise bien, n'est plus contre ou anti-alcoolique. Elle est avant tout en faveur de la sobriété et pour se faire elle se définit comme un organisme de combat pour freiner la consommation abusive des boissons alcooliques.

"L'abstinence totale demeure toujours en 1969, un moyen efficace mais ce n'est pas le seul qui puisse contribuer d'une façon positive à maintenir et instaurer un climat de sobriété. L'Association Lacordaire, pour jouer pleinement son rôle, se doit de prendre les moyens qui lui permettront d'atteindre tout le monde.

VIVRE EN SON TEMPS, VIVRE SOBREMMENT:

N'est pas seulement un thème qui inspirera les membres au cours des prochains mois, mais également une philosophie de vivre que tous doivent mettre de l'avant.

Tant qu'il n'y aura pas d'union et suffisamment d'action, il n'y aura pas de force, et de succès. Le jour où chacun aura compris et rempli son rôle dans la société, ce jour là seulement apportera des changements dont tous pourront bénéficier. VIVRE SOBREMMENT. C'EST AUSSI VIVRE LIBREMENT.

J.C. RODIER, Vice-président diocésain.

Pours tous les amis des bêtes voici...

BÊTES ET NATURE

LA REVUE DU MONDE ANIMAL

C'est le type même de la revue qu'on découvre par hasard et dont on ne peut plus, dès lors, se détacher.



En effet, « BÊTES ET NATURE » fournit, chaque mois, un sommaire aussi brillant que varié,

avec ses campagnes pour la protection de la nature, ses présentations hautes en couleur de chasses photographiques, ses articles aussi alertes que documentés sur le peuple des oiseaux, ses rubriques si appréciées sur les races canines, ses évocations originales d'ensembles naturels, ses reportages sur l'observation des milieux vivants, ses incursions dans le monde fantastique des insectes, ses textes révélateurs sur le comportement des reptiles.

Cela représente 68 pages de grand style. Un cahier entier est réservé à des illustrations couleur grand format.

Pour toutes ces raisons, « BÊTES ET NATURE » rencontre l'adhésion de quiconque se veut un confident de la nature. Huit dollars vingt-cinq pour l'abonnement annuel à PERIODICA, 7045 av. du Parc, Mt-303, cinquante cents pour un spécimen que vos enfants s'arracheront. « BÊTES ET NATURE », une fort belle revue.

La semaine de la Sobriété du 9 au 16 novembre

PROGRAMME DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SOBRIÉTÉ :

DIMANCHE 9 novembre - Grande ouverture - A la paroisse St. Raymond.

LUNDI 10 novembre - Mme R. Paradis récitera le chapelet à la radio à 7 hres.

MARDI 11 novembre - M. G. Foucault récitera le chapelet à la radio à 7 hres.

MERCREDI 12 novembre - Mme Lisette Kelly récitera le chapelet à la radio, 8 hres: Soirée d'amateurs au canal 2 de Gatineau.

JEUDI 13 novembre - M. J.C. Rodier récitera le chapelet à la radio à 7 hres. - 8 hres: Soirée du bon vieux temps, sous-soi de l'église.

VENDREDI 14 novembre - Mme J.C. Rodier récitera le chapelet à la radio à 7 hres.

SAMEDI 15 novembre - Mlle Paulette Presseau récitera le chapelet à la radio.

DIMANCHE 16 novembre - Clôture de la semaine de la sobriété à Thurso!

MESSE A: 5 hres: Souper à 6 hres à la salle Boileau, rue Galipeau.

Soirée récréative à 8 hres.

BIENVENUE A TOUS!

"VIVRE EN SON TEMPS - VIVRE SOBREMMENT"

A l'occasion de la Semaine Nationale de Sobriété il est temps de réagir contre l'alcoolisme et aider à promouvoir la sobriété dans la société. Pourquoi ne pas s'efforcer d'ici aux fêtes à travailler sur le recrutement de nouveaux membres afin d'enrayer les misères de toutes sortes, qui existent dans maintes familles, causées par la consommation abusive d'alcool. Nous sommes conscients que Noël est un grand jour pour les petits. Imaginez voir un père de famille alcoolique entendre sa charmante petite fille lui dire: "Papa tu as bu ma petite poupée" ou le petit garçon "Papa tu as bu mon petit camion" et la pauvre maman, d'une voix étouffée, dire au père "Tu bois notre bonheur". Chers amis pensez-y bien et méditez avant de tirer une conclusion.

Grand Dieu, donnez-nous le courage de combattre ce fléau, pour que l'avenir soit meilleur et rempli de bonheur.

Les petites annonces de La Vallée de la Petite-Nation

Toutes
les petites annonces
sont
payables
avant publication

* Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. - .07¢ du mot additionnel. Annonce avec cadre: \$1.50. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
* Pour usage de notre Casier Postal ou de notre téléphone: .50¢ de plus.
* CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion; sinon, nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
* HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.

Logis, maison, chambre à louer

Logis à louer, chauffé, libre le 1er décembre, à Thurso. Tél. 986-3898, (6-13)

A louer: Entrepôt avec beaucoup d'espace, situé dans le centre du village de Papineauville. Téléphoner au Restaurant C. Paul. 427-6949 (18-j. a. c.)

Maison à vendre

A vendre: Bungalow moderne, grand terrain à Plaisance, \$9,500.00 ou considérera loyer de \$70.00 par mois. Tél.: Ottawa, 825-1586. (30-6)

A vendre: Au bord du Lac Simon, chalet en bois rond 4 1/2 pièces. Réservoir septique. Cause de décès. Tél. Montréal 527-2827 ou Chénéville 428-3200. (30-6)

Autos à vendre

A vendre: Acadian "Canso" familiale 1964. Bonne condition, propre. Prix à discuter. Denis Rochon, Montpellier, Qué. (6-13)

A vendre: Camion Ford 1968, 1/2 tonne, pneus à neige, attache pour remorque, 9000 miles. Tél. Conrad Séguin, R.R. No. 1, Thurso. 986-3909. (6-13)

Divers à vendre

Terrains à vendre à l'arrière du magasin Western à Papineauville. Avec aqueduc et égouts. Bonnes conditions. Pour informations, M. Elzéar Bonhomme, tél. 427-5598. (J.A. C. au 11 déc.)

A vendre: Poêle à gaz, a servi six mois, valeur \$225. Vendrai \$179. Tél. 427-6239 Plaisance. (30-6)

Mme Crégheur, Plaisance. Venez choisir vos meubles de toutes sortes, presque au prix d'usure. Tél. 427-6239. (30-6)

A vendre: Poêle électrique 4 ronds, Westinghouse. Comme neuf. Ainsique Dodge Coronet 1967. Un seul propriétaire. S'ad. D. Périard, Montebello. Tél. 423-6492. (23-30-6)

A vendre: Equipement de Cordonnerie complet. Machines, semelles, talon et plusieurs rouleaux de cuir. Raisons de vente: Décès. Tél. 423-6668 (6-13)

A vendre: Pantalons, chandails, jupes pour enfants. Manufacture Chénéville. Tous les vendredi 6,00 p.m. à 10,00 p.m. et samedi 9,00 a.m. à 6,00 p.m. (6-13)

A vendre, poulettes blanches 5 1/2 mois, Hight Lines, ainsi que Light Sussez. Ont commencé à pondre. Quantité limitée. Seulement \$2,25 chacune. S'adresser à Henri Charrand, tél. 427-6661, Papineauville. (16-23-30-6)

A vendre: Petit tracteur de jardin, marque Graveler avec accessoires ainsi que pelle à neige aussi machine à laver automatique marque Inglis. Prix raisonnable. Inf. 427-5653. (6)

A vendre: Un poêle à gaz, 4 ronds et four, entièrement automatique, comme neuf. Tél. 423-6472, Montebello. (6-13)

A vendre: Pièces de Comet '66. Tél. 427-6744, Plaisance. (6)

A vendre: 1 set de cuisine, 6 chaises, presque neuf. Inf. 427-6241, Papineauville. (6)

A vendre: Ameublement de coiffure presque neuf. Vendrai au complet. Raison de vente: Occupation de nouveau local. Thérèse Martin, Plaisance. 427-6935. (6-13)

A vendre, 2 poneys, un équipement complet de hockey, une guitare. Tél. 983-2161. (30-6)

LIT CONTINENTAL 39" AU COMPLET

—252 ressorts—couleurs assorties—avec dessus piqué

PRIX EXCEPTIONNEL 59.⁶⁹

Ameublement François Desrochers Enrg.

427-5651
ROUTE 8 — PLAISANCE

M. Oscar Calvé annonce à la population qu'il prend la relève de M. Arthur Gourd, pour aiguïser toutes sortes de lames de tondeuses à St-André-Avellin. (30-6-13)

Les produits d'aluminium Donat Tremblay, distributeur porte-chassis-auvent-revêtement d'aluminium, imitation de pierre, estimation gratuite. Tél. 428-3256, Chénéville. (6-13)



BONNE CHANCE

A TOUS LES CHASSEURS

ET SOYEZ PRUDENTS!

Simpsons-Sears Agent à commission

Dans le but de mieux servir la population de Thurso, nous avons besoin d'un agent à commission ayant déjà maison d'affaire établie. Voici une possibilité excellente d'améliorer votre revenu.

Donc, si vous opérez déjà un commerce au centre ville de Thurso, et désirez améliorer vos affaires, communiquez avec nous dès aujourd'hui.

SIMPSON - SEARS
364, RUE DES FORGES
TROIS-RIVIERES, P. Q.
Att: M. R. R. RENAUD

AVON

recherche représentante pour la région de Plaisance et Namur.

Madame... voici votre chance de gagner des revenus substantiels intéressants...

Appelez frais virés:
Mme G. Bordeleau,
684-6600 -
C.P. 126
Aylmer, Qué

Unité Sanitaire Papineau

MASSON - Mercredi, 12 novembre 1,30 à 3,00 p.m. Sous sol Eglise, BUCKINGHAM - Le jeudi, 13 novembre 1,30 à 3,00 p.m. Hôtel de Ville, NOTRE-DAME DU LAUS - Jeudi, 13 novembre 2,00 à 3,00 p.m. Ecole N.D.



Papineauville
Lumber Ltée

PAPINEAUVILLE

QUEBEC

"La cour à bois la plus complète de la région"

427-6264

"Ou vous obtenez mieux en payant moins"

BOIS

Matériaux de construction quincaillerie et outils

Menuiserie Charette

Claude Charette, p.op.

Armoires, portes et chassis.

Planage, ripage.

Matériaux de construction de tous genres

986-2411

Buckingham



Emplacement à multi-usages à louer ou à vendre

Local idéal pour magasin demeubles, articles usagés, garage ou atelier de rembourrage, débossage et peinture... Industrie de couture, textile, plastiques, entrepôt, cour à bois et autres....

Bureau et salle d'échantillons moderne, bien éclairé et chauffé d'une grandeur de 880 pi. carrés. Bâtisse de deux étages de 4,260 pi. carrés (chaque étage) entièrement isolée, système de chauffage et couverture complètement rénovée...

Entrepôt non chauffé. Joignant le dit emplacement ci-dessus décrit de dimension de 975 pi. carrés; ainsi d'un autre de 4,239 pi. carrés, fini d'un plancher d'asphalte. Prix raisonnable - - - Conditions faciles.

ADRESSEZ-VOUS A :

THURSO LUMBER LTÉE
317 Victoria, Thurso, Qué.
Tel. 985-2253



PIERRE AUBRY
représentant régional

Tél.: 983-2171

ST-ANDRE-AVELLIN



Terre avec maison 2 étages en papier brique et entrepôt chauffé servant à l'élevage de poulet. Possibilité de 70 cordes de bois franc. Pierre Aubry 983-2171. Inscr.: 265.

Terre et grange, Rang Ste-Madeleine. 80 arpents dont 65 cultivables, 2 ruisseaux, Electricité. Pierre Aubry 983-2171. Inscr.: 966.

Lot de 175' x 225' approx. Boisé et-nettoyé. Façade sur la grève. Pierre Aubry 983-2171. Inscr.: 279.

Stand de taxi comprenant 2 autos équipés avec radio et téléphone de patrouille. Grosse clientèle. Coin Deret et Victoria, Thurso. Pierre Aubry 983-2171. Inscr.: 242.

TESSIER & TESSIER INC

5 BUREAUX
40 REPRESENTANTS
A VOTRE SERVICE...

(Suite de page 9)

notre parti, du parti auquel j'ai librement adhéré. Cette politique fut établie, quant à la langue, dans le programme de 1966 de l'Union Nationale au chapitre intitulé: La nation de l'Etat. A la fin de ce chapitre, on pouvait lire: "Donnons au français le statut d'une langue nationale. L'Union Nationale reconnaît l'existence des deux langues officielles". C'était textuellement dit dans le programme de l'Union Nationale. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai adhéré à ce parti, une des raisons pour lesquelles j'ai adhéré à ce parti, ce parti et c'est une des raisons pour lesquelles je représente...

M. THEORET:...l'une des raisons pour lesquelles j'ai voulu me présenter dans ce parti, et c'est l'une des raisons pour lesquelles je représente un comté où nous avons les deux ethnies qui vivent en harmonie, l'une avec l'autre.

Le programme continuait: "Toutefois, au Québec, il s'agit de mettre en valeur un héritage culturel dans des conditions particulièrement difficiles. Il faut donc conférer au français, langue de la majorité de la population, le rang et le prestige d'une véritable langue nationale."

M. le Président, il s'agit là du programme de notre parti, adopté en congrès plénier avant les élections de 1966, accepté et défendu par tous et chacun des candidats de l'Union Nationale à cette même élection. Je me considère lié par ce programme, et je considère que le bill 63 que nous discutons en ce moment est conforme et fait suite à ce programme.

D'ailleurs, les idées nationalistes de l'Union Nationale sont bien connues. A qui pourrait-on faire croire qu'un gouvernement de l'Union Nationale, - d'ailleurs je veux m'élever au-dessus de toute considération partisane - en 1969, pourrait légiférer en matière de langue contre les siens? Cette seule idée n'est-elle pas ridicule à sa face même? Je défendrai au besoin ce bill dans mon comté et partout au Québec. D'ailleurs, je suis persuadé que la population de chez nous approuve ma conduite. J'ai reçu, depuis une semaine, des télégrammes, des télégrammes et des lettres; dans 95% de ces communications qui m'étaient adressées, on me demandait de me tenir debout, on me demandait de défendre le principe du bill 63, on me demandait de défendre ce droit sacré qu'ont les parents de choisir la langue d'éducation de leurs enfants.

M. le Président, j'ai toujours pensé que mes citoyens avaient des droits aussi bien que des devoirs. C'est pourquoi, en fin de semaine, j'ai consulté presque tous les secteurs de la population du comté de Papineau, tant anglophones que francophones. Après ces consultations, j'en suis venu à la conclusion que la très grande majorité des électeurs de Papineau acceptent le principe du bill qui, tout en respectant les droits sacrés des parents, reconnaît à la langue française le statut de la langue nationale du Québec.

Notre participation à la Foire de Francfort

La collection «Le Sel de la semaine», ainsi que plusieurs ouvrages publiés par les Editions Ici Radio-Canada, ont attiré l'attention des éditeurs du monde entier à la dernière Foire internationale du livre, tenue à Francfort (Allemagne), au début d'octobre.

En effet, les Editions de l'Homme avaient accordé, dans leur kiosque, une place importante à nos publications. Outre la collection «Le Sel de la semaine», on y trouvait aussi des ouvrages tels que «Napoléon vu par Guillemin», «Cent ans déjà!», «Les Greffes du coeur» et le Mirovox, appareil inventé par Henri Bergeron. Notre photo: Devant le kiosque des Editions de l'Homme, Pierre LESPÉRANCE, président, et Alain STANKÉ, directeur général des éditions, s'entretennent avec un éditeur.



ATTENTION

RUMEUR

Je ne le sais de façon certaine
Mais le fils de la soeur de la
femme de ménage de tante
Germaine
Entendit un policier en devoir
Dire à un travailleur sur le trottoir
Qu'il avait la semaine dernière
reçu un message
Ecrit dans le plus beau Grec
des sages

Par un coolie chinois de Bombay
Disant que les Cubains ont en-
tendu répéter
Par un nègre d'une ville de
Mosambique
Qui le tenait d'un clown du
cirque
Qu'un homme du Klondike au-
rait des nouvelles
D'un individu bien connu, aux
idées modérées
Qui connaissait un homme qui
avait un ami
Qui savait quand toutes les grè-
ves seraient finies.

Pour les chasseurs de chevreuils

QUATRE POSTES DE CUEIL-
LETTE DES DONNES BIOLOGI-
QUES.

A la suite du succès rem-
porté à ses différentes stations
de cueillette des données bio-
logiques et d'enregistrement
durant la chasse à l'original, le
Service de la faune du minis-
tère du Tourisme, de la Chas-
se et de la Pêche est heureux
d'informer les chasseurs de
chevreuil que quatre postes
semblables seront établis pen-

dant la durée de la saison de
chasse à ce gros gibier aux en-
droits suivants:

District du Bas Saint-Laurent: à la barrière de Pain-de-Sucre, près de Squatec, comté de Témiscouata. - District des Laurentides du nord de Montréal: dans le village de Labelle, sur la route 11. - District de l'Estrie: dans les villes de Scotstown et de Magog. - District de l'Outaouais: dans la ville de Buckingham.

Les chasseurs, heureux et moins heureux, sont priés de transmettre à l'un de ces pos-

"La Vie normale"

Le samedi 8 novembre, en fin de soirée, la télévision de Radio-Canada présentera, en programme double, un drame psychologique et une comédie de moeurs. Vous verrez donc successivement *La Vie normale*, à 23 h 30, et *Vacances portugaises*, à Ciné-nuit, vers 1 h 15 du matin.

La Vie normale est un film d'André Charpak, mettant en vedette Monique Lejeune et Victor Lanoux. Ce film, inspiré du roman autobiographique de Micheline Maurel, raconte l'histoire d'une jeune rescapée d'un camp de concentration qui, pendant un séjour dans un hôpital londonien, s'éprend d'un médecin égoïste et arriviste.

Vacances portugaises est un long métrage de Pierre Kast, interprété par Françoise Arnoul, Michel Auclair, Jean-Pierre Aumont, Jean-Marc Bory et Françoise Brion. Jean-Pierre et Françoise sont mariés et passent l'hiver au Portugal. Paris leur manque et ils décident d'inviter pour un week-end une bande d'amis des deux sexes. Tout ce monde arrive; on boit du whisky, on excursionne en choeur et on flirte à qui mieux mieux comme si la vie devait s'arrêter après ce week-end.



Hotel BAIE NOIRE

ROUTE 8. PLAISANCE. QUE.

Réservation: 427-6744



EN VEDETTE
CETTE SEMAINE:

LE TRIO SOURIRE

Samedi - Spectacles:

10.30 P.M.

1.00 A.M.

- Dimanche

→ 5.30 P.M.

→ 9.30 P.M.

Fernand Legault Prop.

chez Guy Bisson

Tél.: 983-2343

St-André-Avellin

Spéciaux les 30-31 oct.-1 nov. et 6-7-8 nov.

FROMAGE Cheez Wiz pot de 16 oz 75¢
DEITERGENT MIR 2 bouteilles de 24 oz /69¢
BLE DINDE en crème idéal 5/95¢
SOUPE TOMATE Aylmer 8/89¢
SOUPE LEGUMES Aylmer 8/89¢
L'ONGE de boeuf complet avec T-Bone 85¢ lb
ROSBIFT Surlonge 89¢ lb
CHAUSSON aux pommes 49¢ bte.
MACEDOINE Raymond 6/1.00
BLE DINDE grains Nibblents 4/89¢

JAMBON PICNIC 59¢ lb
SAUCISSE maison Bte 6 lbs \$3.30
SAUCISSE Hot Dog Bte 6 lbs 49¢ lb
ROTI LARD maigre picnic 59¢ lb
BOEUF haut de côte 59¢ lb
CHOPS DE BOEUF 79¢ lb
POULET cat A environ 4 lbs 44¢ lb



BIERE FROIDE

Le roi des bas prix - BOEUF DE L'OUEST

En vedette cette semaine:

ROBERT DUC

un grand acteur français qui vit en Californie mais qui adore vivre parmi nous, dans notre beau patelin des Laurentides.

Celui-ci est surnommé "l'Ami des Animaux"

Domaine Mont-Pellier

Lac Simon Co. Papineau

TEL.: 854-2521



À VENIR LES 14-15-16 NOVEMBRE

PIERRE DUDAN